

# Annonces classées

**clermont auvergne métropole**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 17 FÉVRIER AU 28 MARS 2025**

**PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA MÉTROPÔLE ET PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS**

Par arrêté du 13/01/25 Clermont Auvergne Métropole a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Clermont Auvergne Métropole et la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA). Cette enquête publique est organisée en vue de l'approbation, par le Conseil Métropolitain, du PLUI et de 4 PDA. Le projet de PLUI est l'expression du projet politique porté par Clermont Auvergne Métropole, en matière d'aménagement du territoire. Autour des principaux objectifs suivants :

- Définir un projet métropolitain de développement et d'aménagement durables du territoire, dans le respect et la valorisation de l'identité et des projets des communes membres
- Révéler les singularités du site naturel, historique et paysager du territoire
- Conforter les atouts métropolitains ou bénéficie des territoires et de la qualité de vie, tout dans ses dimensions culturelles, économiques ou touristiques
- Faire de l'espace urbain un lieu d'échange et de partage, en favorisant le lien social, de nouvelles proximités et le renouvellement des mobilités
- Prendre soin du bien commun (de la biodiversité et des ressources naturelles)
- Activer les leviers du renouvellement urbain pour permettre un développement limitant les dispersions, requalifier l'existant et améliorer le cadre de vie
- Relancer les défis d'une Métropole bas carbone et sobre en énergie
- Promouvoir la diversité et la qualité de l'habitat pour répondre à l'ensemble des besoins des ménages et des parcours résidentiels
- Agir pour le bien-être et la santé de tous en limitant les risques, pollutions et nuisances qui impactent la qualité de vie
- Renforcer les interactions entre ville, nature et agriculture pour retisser des liens autour de « paysages à vivre » et bénéficier des apports mutuels entre les espaces.

Le projet de création des Périmètres Délimités des Abords (PDA) concerne 4 monuments historiques, ils sont répartis sur 2 communes : Courmour d'Auvergne et Cébazat. La nouvelle délimitation des abords des monuments historiques résultant de la démarche de création des PDA permettra une amélioration de la prise en compte des enjeux de préservation et de mise en valeur du patrimoine et du paysage en recroisant la consultation de l'AFBF sur les secteurs présentant les enjeux les plus forts en termes de visibilité et d'intérêt architectural, urbain et paysager.

L'enquête publique d'une durée de 40 jours, se déroulera du 17 février 10h00 au 28 mars 12h00.

Le dossier de PLUI, dont une évolution environnementale, et les pièces qui lui sont annexées seront déposés :

- Au siège de Clermont Auvergne Métropole (situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique, 63007 Clermont-Ferrand) et dans les Mairies de (adresses indiquées ci-dessous) : Aubière, Jauré, Beaumont, Blanzat, Cébazat, Ceyrat, Chamalières, Chateaugay, Clermont-Ferrand, Courmour d'Auvergne, Durtol, Gerzat, Le Cendre, Lempsdes, Nonantien, Orcines, Pérignat-lès-Sarrilhe, Pont-du-Château, Romagnat, Royat, Saint-Genès-Champagnelle; aux jours et heures habituelles d'ouverture du lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

Le dossier des Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques sera consultable sur les sites suivants : Au siège de Clermont Auvergne Métropole (situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique, 63007 Clermont-Ferrand) ; aux jours et heures habituelles d'ouverture. En Mairie de Cébazat et Mairie de Courmour d'Auvergne (adresses indiquées ci-dessous) aux jours et heures habituelles d'ouverture du lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

L'ensemble des pièces sera également consultable en ligne, pendant toute la durée de l'enquête, à cette adresse : <https://www.enquetepublique-plui-clermontmetropole.fr>. Les dossiers seront également consultables sur un poste numérique mis à disposition du public au siège de la Métropole, situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique, 63007 Clermont-Ferrand. Chaque pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations - ou plus tard le 28 mars 2025 à 12h00 - sur les registres d'enquête disponibles en mairie, au siège de la Métropole et dans le registre en ligne (CI ci-dessous) et les adresser par voie postale à Monsieur le Président de la commission d'enquête, Enquête publique du PLUI/PDA, Clermont Auvergne Métropole, 64-66 Av. de l'Union Soviétique BP 40231, 63007 Clermont Ferrand Cedex 1°, de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.enquetepublique-plui-clermontmetropole.fr>. Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : [enquetepublique-plui-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr](mailto:enquetepublique-plui-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr) avant 12h00 le 28 mars 2025. Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.enquetepublique-plui-clermontmetropole.fr> et donc visibles par tous.

Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, en date du 05/12/2024, a désigné une commission d'enquête composée de : M. Yves Harillon, ingénieur diplômé des techniques Eaux et Forêts en retraite, en qualité de Président de la commission d'Enquête ; M. Jean-Christophe Peureux, architecte paysagiste en retraite, en qualité de commissaire enquêteur ; Mme Corinne Desjours, expert agricole et fonctionnaire, en qualité de commissaire enquêteur ; M. Gilles Herbich, urbaniste, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Les commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions sur les sites et heures suivants :

- AUBIÈRE**: Place de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 10h à 12h
- AULNAI**: Avenue Pierre de Coubertin, Mercredi 26 février de 14h à 17h
- BEAUMONT**: 20 rue de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 9h à 12h
- BLANZAT**: 149 rue de la République, Lundi 24 février de 9h à 12h
- CÉBAZAT**: 8 Bis Cours de Perthes, Lundi 3 mars de 14h à 17h
- CEYRAT**: 1 rue Frédéric Brunault, Jeudi 6 mars de 10h à 12h
- CHAMALIÈRES**: 1 Place Claude Wolff, Jeudi 6 mars de 14h à 17h
- CHATEAUGAY**: 1 place Lucien Boyle, Mardi 4 mars de 13h30 à 16h30

- CLERMONT AUVERGNE MÉTROPÔLE**: 64-66 avenue de l'Union Soviétique, Lundi 17 février de 10h à 13h et Vendredi 28 mars de 9h à 12h
- CLERMONT FERRAND**: Hôtel de Ville 10 rue Philippe Marcombes, Mercredi 12 mars de 10h à 13h
- COURMOUR D'Auvergne**: Place de la Mairie, Vendredi 14 mars de 9h30 à 12h
- DURTOL**: Square Charles Sabourin, Mardi 18 mars de 10h à 12h
- GERZAT**: Place de la Liberté, Mardi 11 mars de 14h à 17h
- LE CENDRE**: 7 rue de la Mairie, Jeudi 13 mars de 14h à 17h
- LEMPDES**: 1 rue Saint-Vémy, Jeudi 20 mars de 14h à 17h

- NONANTEN**: 2 route de Durtol, Lundi 24 février de 14h à 17h
- ORCINES**: Place Saint-Julien, Mercredi 5 mars de 14h à 17h
- PÉRIGNAT-LÈS-SARRILHE**: Place Dorier, Mercredi 19 mars de 9h30 à 12h30
- PONT-DU-CHÂTEAU**: Place de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 mars de 14h à 17h
- ROMAGNAT**: Avenue de la République, Mercredi 26 mars de 9h30 à 12h30
- ROYAT**: 46 Boulevard Barriey, Vendredi 21 mars de 14h à 17h
- SAINT-GENÈS-CHAMPAGNELLE**: Place René Cassin, Vendredi 21 mars de 9h à 12h.

Des informations portant sur le projet de PLUI de la Métropole et des PDA peuvent être demandées auprès de Clermont Auvergne Métropole aux jours et heures habituels d'ouverture et notamment via l'adresse mail suivante : [plui@clermontmetropole.eu](mailto:plui@clermontmetropole.eu) ou via l'adresse suivante : Clermont Auvergne Métropole, service «Études et programmation urbaine» 64-66 Av.

de l'Union Soviétique, BP 40231, 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1. Le Président de la commission d'enquête disposera d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Président de Clermont Auvergne Métropole ainsi qu'au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand son rapport et ses conclusions motivées. Le Président de Clermont Auvergne Métropole adressera, dès leur réception, copie du rapport et des conclusions au Préfet du Puy-de-Dôme ainsi qu'aux communes où s'est déroulée l'enquête publique. Ces pièces seront consultables au siège de Clermont Auvergne Métropole ainsi qu'au sein des sites où se sont tenues les permanences, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique soit jusqu'au 28 mars 2026. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de Clermont Auvergne Métropole : <https://www.clermontmetropole.eu/grands-projets/grands-projets-urbains/le-plan-local-durbanisme-plui-de-la-metropole/> et sur le site internet du PLUI de la Métropole : <https://plui.clermontmetropole.eu/>

## VENTES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES

**VENTES IMMOBILIÈRES**

Auvergne Habitat vend appartement 2 pièces de 49 m<sup>2</sup>, 4 rue de l'Artière à Aubière, DPE : D. Avec balcon et parking. Ref : 140-145. Prix : 70 000 € Appartement soumis au statut de la copropriété, 31 lots principaux, estimation charges de copropriété : 100€/an. Absence de procédure en cours. Contact : Mme Emmanuelle VIALAT, Tel : 06.60.69.70.31 / mail : e.vialat@auvergne-habitat.fr. Modalités de visites et de remise des offres d'achat : Visites sur rendez-vous avec le commercialisateur. Remise des offres par mail ou en main propre. Délais de remise des offres : 1 mois à compter de la dernière publicité légale.

**CENTRE FRANCE PUB**

Grand Prix - Droit Public

Notre équipe d'experts vous accompagne pour la diffusion de vos annonces légales

30 000 ANNONCES / AN + de 400 TITRES RÉFÉRENCÉS

20 ANNÉES D'EXPERTISE 1 ÉQUIPE CRÉÉE

04 73 17 31 27 | [legales@centre-france.com](mailto:legales@centre-france.com) [www.centreofficielles-legales.com](http://www.centreofficielles-legales.com)

**L'ACTU EN DIRECT** LAMONTAGNE.FR

## INFORMATIONS DÉTRESSÉES

- SOS SUICIDE PHÉNIIX** ■ Permanences téléphoniques locales
- AIDES AUVERGNE SIDA** ■ 9, rue de la Bouche, 04.73.93.01.01, de 14 à 18 h, du lundi au vendredi ; de 14 h à 20 h, samedi.
- SIDA INFO SERVICE** ■ 0.800.840.800, 7 jours / 24 h / 24 (anonyme et gratuit).
- HÉPATITES INFO SERVICE** ■ 0.800.845.800, 7 jours / 24 h / 24 (anonyme et gratuit).
- SOS FEMMES** ■ BP 440, 63072 Clermont-Fd Cedex 1, 04.73.25.32.20, lundi et jeudi, de 13 h à 17 h ; mercredi et vendredi, de 9 h à 13 h.
- ENFANCE MALTRAITÉE** ■ Permanence téléphonique 24 h / 24 et 7 jours / 7, 119.
- SOS AMITIÉ** ■ 24 h / 24 et 7 jours / 7, 04.73.37.37.37.
- SOS AÏDÉ AUX VICTIMÉS** ■ 06.45.50.11.11, tous les jours de 8 h à 20 h sans interruption.
- CROIX-ROUGE ÉCOUTE** ■ 0.800.858.858, numéro vert anonyme et gratuit.
- FIL ARÇEN-CRÉ** ■ Écoute confidentielle pour les personnes s'interrogeant sur leur orientation sexuelle. Le mercredi, de 18 h à 20 h, et le vendredi, de 19 h à 22 h, 04.73.30.21.22.
- SOS INCESSTE ET VIOLENCES SEXUELLES AUVERGNE** ■ 04.73.92.78.48.
- LE DÉFENSEUR DES DROITS** ■ 08.1000.5000, Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h (prix d'un appel local depuis un poste fixe).
- AIDE AUX VICTIMÉS (AVEC 63)** ■ 72, avenue d'Italie, à Clermont-Fd, 04.73.90.12.24 - Mail : [avec63@orange.fr](mailto:avec63@orange.fr) Internet : [www.avec63.fr](http://www.avec63.fr) Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. En dehors des jours et des heures d'ouverture, un numéro d'urgence peut vous orienter : 08.842.846.37 (prix d'un appel local).
- FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES** ■ Point d'accueil de jour, information et accompagnement, aide gratuite et confidentielle, du lundi au vendredi, 04.73.90.00.66.

- SOLIDARITÉ**
- CROIX-ROUGE FRANÇAISE** ■ Délégation départementale, 23, bd Jean-Moutin, 63000 Clermont-Fd, 04.73.92.55.26, horaires d'ouverture : du lundi au vendredi (permanence) 14 h à 17 h 30 ; Délégation locale, 21, rue Jean-Richier, à Clermont-Fd, 04.73.92.58.55, de 14 h à 17 h 30 (permanence d'accueil).
- SECOURS CATHOLIQUE** ■ 17, bd Jean-Jaures, Clermont-Fd, 04.63.22.84.07, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, et vendredi, de 9 h à 12 h. Délégation : 133, avenue de la République, à Clermont-Fd, 04.73.98.27.32.
- RESTOS DU CŒUR** ■ 2, rue Cuvier, Clermont-Fd, 04.73.98.10.10, Et les jours de permanence sont : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9 h à 11 h 30. Fermeture en août.
- BANQUE ALIMENTAIRE AUVERGNE** ■ 50, rue du Cheval, à Clermont-Fd, 04.73.25.1717, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le vendredi).
- PLANNING FAMILIAL** ■ 13, rue des Quatre-Passeports, à Clermont-Fd, 04.73.22.27.07, du mardi au vendredi, tous les matins, de 9 h à 12 h ; tous les après-midi : mardi, de 13 h 30 à 17 h 30 ; mercredi, de 13 h 30 à 18 h ; jeudi, de 13 h 30 à 18 h ; vendredi, de 13 h 30 à 17 h. Consultations médicales sur rendez-vous le mercredi et jeudi après-midi.
- SECOURS POPULAIRE** ■ 10, rue de Bien-Assis, BP 450, 63012 Clermont-Fd Cedex 1, 04.73.42.22.40 (permanence d'accueil), du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- ASSOCIATION PROTÉCTRICE DES ANIMAUX** ■ Lieu dit « Les Bos-Charmes », 63360 Gerzat, 04.73.91.35.36, 04.73.91.20.96, refuge ouvert tous les jours, sauf le mardi et jours fériés y compris le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ACCUEIL DE JEUNES** ■ 12, rue Emiliense-Courty, à Clermont-Fd, 04.73.91.04.00, ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 45 à 13 h 45 et le samedi matin, de 9 h à 11 h 30.

- SOCIAL**
- CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE du Puy-de-Dôme** ■ Pour vos courriers, une seule adresse : CPAM du Puy-de-Dôme, 63031 Clermont-Ferrand Cedex 9.
- Espace libre-service pour les démarches courantes : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30, uniquement sur rendez-vous l'après-midi (sans interruption pour l'accueil rue du Clos-Four, à Clermont-Ferrand de 8 h 30 à 16 h 30).
- Nos accueils : Clermont-Ferrand, rue du Clos-Four ; Ambert, 2136, boulevard de l'Europe ; Issoire, 28, rue Antonin-Galland ; Riom, 2 bis, avenue de Châtel-Guyon ; Thiers, 20, rue des Docteurs-Dumors.
- Nos permanences uniquement sur rendez-vous : Courmour d'Auvergne, 32, rue du Bout-du-Plot ; Clermont-Ferrand Croix-de-Noyat, rue du Torpillage-Siroc, centre commercial rue Eléage.
- Prendre rendez-vous : via votre compte ameli, rubrique « Mes rendez-vous » ou en contactant le 3646, de 8 heures à 17 h 30, du lundi au vendredi (service gratuit + prix appel).
- Pour l'ensemble de vos démarches : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) - Mon compte Ameli.
- CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES** ■ Pour l'ensemble de vos démarches 24 h / 24 h : [www.caf.fr](http://www.caf.fr), mon compte ou l'appli Caf Mon Compte, accueil téléphonique : 3230 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 (service gratuit + prix de l'appel) ■ Pour vos courriers : 2, rue Auger, CS 25010, 63032 Clermont-Ferrand Cedex 9, accueil physique : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ou 2, rue Auger.
- PERMANENCE RÉGIONALE INFORMATION-CONTRACEPTION** ■ Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, 04.73.05.01.62.
- CENTRE DU DROIT DES FEMMES** ■ 23, place Bellin, centre Georges-Couthon, Clermont-Fd, 04.73.74.91.90, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (pour les conseillères, prendre un rendez-vous).
- MSA AUVERGNE** ■ Clermont-Fd, 16, rue Jean-Claude, accueil du public sur rendez-vous, du lundi au vendredi 04.71.646.646, du lundi au vendredi, de 8 h à 15 h et de 13 h 15 à 17 h (vendredi 16 h).

- EMPLOI**
- POLE EMPLOI** ■ Téléphone unique, le 3949 (selon le service, appel gratuit depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de l'opérateur ou de 0,11 € TTC par appel). Site internet : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
- TRANSPORTS**
- TAXI-RADIO** ■ 04.73.19.53.53, 24 h / 24 et 7 jours / 7.
- TAXI 63** ■ 04.73.31.53.15, 24 h / 24 et 7 jours / 7.
- GARE ROUTIÈRE** ■ 69, bd Gergovia, 04.73.93.61.60, du lundi au samedi, de 8 h 30 à 18 h 30 (sauf jours fériés).
- AÉROPORT DE CLERMONT-FERRAND** ■ 04.73.52.71.00 (renseignements) ; Air France : 0.820.820.820 (renseignements et réservations) ; Régional Airline : 02.40.13.52.00 (renseignements et réservations, sauf le dimanche).
- GARE SNCF** ■ Par téléphone : trafic avec Radioignes, horaires, billets, services, numéro unique, le 3635 (0,34 € TTC/mn) ; via Internet : [voyages-sncf.com](http://voyages-sncf.com)

**ESPACE T2C** ■ 35, rue Montlosier, 63000 Clermont-Ferrand (ligne A, arrêt Delille Montlosier), il est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 heures, le samedi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 heures à 17 heures. L'espace T2C est fermé le dimanche et les jours fériés.

- INFORMATIONS DÉTRESSÉES**
- ALLO ÉCOUTE AÏDÉ** ■ 0.800.506.692 (numéro vert), du lundi au samedi, de 17 h à 20 h.
- DROGUE INFO SERVICE** ■ 0.800.23.13.13 (numéro vert).
- SOS AMITIÉ (Clermont-Fd)** ■ 04.73.37.37.37, 24 h / 24, 7 jours / 7.
- CROIX-ROUGE ÉCOUTE** ■ 0.800.858.858, numéro vert anonyme et gratuit.
- SOS INCESSTE ET VIOLENCES SEXUELLES AUVERGNE** ■ 04.73.92.78.48.
- ENFANCE MALTRAITÉE** ■ 119 (numéro vert), 24 h / 24 et 7 jours / 7.
- VIOLENCES CONJUGALES** ■ 3910 (coût d'un appel local depuis un poste fixe).
- SOS ALCOOL (Clermont-Fd)** ■ 04.73.34.15.47.
- ALCOOLICS ANONYMES** ■ 09.69.39.40.20 (appel non surtaxé).
- Brioude : réunion le 1<sup>er</sup> lundi du mois, 8 à 19 heures, à l'ancienne école Jean-Pradier (face mairie).
- Le Puy-en-Velay : réunion le 3<sup>e</sup> jeudi, à 19 h 30, au centre Roger-Fourmeau, 33, bd de la République.
- SIDA INFO SERVICE** ■ 0.800.840.800, 24 h / 24, 7 jours / 7 (anonyme et gratuit).
- DISCRIMINATION RACIALE** ■ 0810.005.000, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (prix d'un appel depuis un poste fixe).
- ACCUEIL SANS-ABRI** ■ 115 (numéro vert).
- LOGEMENT D'URGENCE ET D'INSERTION** ■ 04.71.09.27.25, Le Tremplin tout public, rue de la Passerelle, 43000 Le Puy-en-Velay.
- TRAIT D'UNION** ■ Logement d'urgence et d'insertion, rue Emile-Brière, Brioude, 04.71.74.94.29, 24 h / 24.
- JALMAVY** ■ (jusqu'à la mort accompagnée via) 04.71.05.48.90, Centre hospitalier Emile-Roux-Pec, bd Docteur-Chattemesse, 43012 Le Puy-en-Velay.
- [jalmav43@hopita.net](mailto:jalmav43@hopita.net)
- SOUTIEN CONTRE LE CANCER** ■ Ligue contre le cancer, 04.71.02.51.17, avenue Cément-Charbonnier, Le Puy-en-Velay, Permanences du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
- FRANCE ALZHEIMER HAUTE-LOIRE** ■ 18, route de Roderie, 43000 Aiguille, 04.71.09.17.94 ou 06.38.21.40.62, Notre permanence d'accueil, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, france.alzheimer43@orange.fr. Site : <http://www.francealzheimer.org/hauteloire/>
- UNAFAM** ■ La délégation 43 de l'UNAFAM (Union nationale des familles et amis de malades et/ou handicapés psychiques) 04.71.09.36.64 ou par mail : [43@unafam.org](mailto:43@unafam.org)

- SOLIDARITÉ**
- CROIX-ROUGE FRANÇAISE** ■ Délégation départementale, 3, rue Charles-VII, au Puy-en-Velay, 04.71.03.10.04.
- Délégations du Haut Allier (Brioude, Langeac), 04.71.74.91.92.
- SECOURS CATHOLIQUE** ■ Délégation départementale, 2, avenue Marchais-Fach, 43000 Le Puy-en-Velay, 04.71.09.36.64 ou 04.71.04.54.58.
- Équipes locales :
  - Brioude, 35, rue du 4-Septembre, 04.71.74.84.26.
  - Le Puy-en-Velay, 2, rue Auguste-Aymard, 04.71.02.43.31.
  - Yssingeux, 3, boulevard de la Paix, 04.71.59.15.33.
  - Auzis, 3, rue du Vierge, 04.71.06.42.25.
  - Saint-Jean-Marcel, 1, rue Sainte-Marie, 04.71.04.22.16.
  - Croix-sur-Molmont, 23, rue des Fères, 04.71.72.22.31.
  - Monistrol-sur-Loire, 1 bis, allée du Château, 04.71.66.34.30.
  - SECOURS POPULAIRE** ■ Brioude, 1, rue de l'Instruction, 04.71.74.95.73.
- RESTES DU CŒUR** ■ Brioude, immeuble Instruction, 04.71.09.73.18.
- BANQUE ALIMENTAIRE** ■ 04.71.04.02.13.
- SOCIÉTÉ PROTÉCTRICE DES ANIMAUX** ■ Brioude, rue du Canal, 04.71.74.95.72.

**SOCIAL**

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE** ■ 36.46, Puy-en-Velay, 10, avenue André-Soulier, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Pour plus de détails sur nos horaires et nos permanences, rendez-vous sur [ameli.fr](http://ameli.fr) ou contactez nos espaces sans rendez-vous.

■ Points d'accueil : Brioude, centre d'interventions sociales, 5, rue de la République ; Lengenc ancien hôpital (2<sup>e</sup> étage) rue Durand ; Paudruguet, mairie ; Sainte-Fierne, rue Andale-France.

- CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES** ■ 3230 (prix d'un appel local).
- Accueil au Puy-en-Velay (10, avenue André-Soulier) : du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- Accueil à Brioude (15, rue de la République) : mardi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- Rendez-vous sur caf.fr (espace «CAF», contactez ma CAF).
- ADMIR 43 (Aide à domicile en milieu rural)** ■ 13, avenue Pierre-et-Marie-Curie, 43770 Chadras, 04.71.09.26.31.
- PLANNING FAMILIAL** ■ Le Puy-en-Velay, Maison de la Citoyenneté, 2, rue André-Appelot, 04.71.02.94.95, Brioude, Espace Entraïdes, 4, avenue Victor-Hugo, 04.71.34.93.57.
- CARSAI AUVERGNE** ■ Pour toute information, un seul numéro, 336.60 (numéro gratuit - coût d'un appel local). Permanence au Puy-en-Velay, 11, avenue des Belges.
- CCAS** ■ Le Puy-en-Velay, 31, bd de la République, 04.71.07.01.30 ; Brioude, Hôtel de Ville, place Lafayette, 04.71.74.56.00.
- UNA 43 (aide et soins à domicile)** ■ 4, avenue Georges-Clemenceau, 43000 Le Puy-en-Velay, 04.71.09.10.47, [www.una43.fr](http://www.una43.fr)
- MSA AUVERGNE** ■ Le Puy-en-Velay, 11, bd du Président-Bertrand, accueil du public sur rendez-vous, du lundi au vendredi 04.71.646.646, du lundi au vendredi, de 8 h à 15 h et de 13 h 15 à 17 h (vendredi 16 h).

**EMPLOI**

**POLE EMPLOI DE BRIOUDE** ■ 30, avenue de la Lamotte, CS 20126, 43103 Brioude Cedex, 04.71.99.49. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

**INSPECTION DU TRAVAIL** ■ 3, chemin du Fieus, 43000 Le Puy-en-Velay, 04.71.07.05.11 ou 52. Renseignements en droit du travail à la même adresse ou 0806 000 126, tarification locale.

**FAMILIE**

**UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF)** ■ 12, bd Philippe-Jourde, Maison de la Famille, BP 139, 43004 Le Puy-en-Velay Cedex, 04.71.06.60.40.

**JUSTICE ET PATRIMoine MÉDIANE** ■ 12, rue Jules-Vaillès, 04.71.02.51.48.

**CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE** ■ Imposée côté La Fayette, avenue Victor-Hugo, 43100 Brioude, 04.71.74.93.34.

**UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS (UFC V)** ■ 29, bd Chantemesse, Aiguille, 43000 Le Puy-en-Velay, 04.71.02.25.45. Brioude : espace Entraïdes, 4<sup>e</sup> vendredi du mois, de 14 h à 18 h.

- NOUVEAUX ARRIVANTS**
- ACCUEIL VILLES FRANÇAISES** ■ AVF Brioude, 04.71.74.90.69.
- TRANSPORTS**
- AÉRODROME DE PUY-EN-VELAY** ■ 04.71.08.62.28.
- GARE SNCF** ■ Numéro unique : 3635.
- TAXI-RADIO** ■ Place du Breuil, 04.71.05.42.43, Le Puy-en-Velay.

# Annonces classées

## PUY-DE-DÔME

### ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur [www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com)

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

### MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

## EPF AUVERGNE

Réussir ensemble vos projets de territoire

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

#### EPF AUVERGNE

Jeremy Mendes - Directeur Général  
63-05 Boulevard François Mitterrand  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél : 04 73 29 00 87 - SIRET 3907160400038

Référence acheteur : 2025\_ACS\_002 MORIL  
Objet : 2025\_ACS\_002-MORILIER SIEGE - FOURNITURE MONTAGE ET INSTALLATION DU MOBILIER DU SIEGE DE L'EPFA

Procédure : Procédure adaptée  
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui Lot N° 01 - Mobilier "classique" : Ce lot concerne le mobilier pour les bureaux et les salles de réunion + Rayonnage Archives

Lot N° 02 - Mobilier "spécifique" : Ce lot concerne le mobilier pour les espaces d'accueil, de repos, les espaces repas (hors électroménager), les espaces d'échanges

Lot N° 03 - Mobilier "CA" : Ce lot concerne le mobilier pour la Salle d'Assemblée

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 17/03/25 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 15/02/2025

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>



COMMUNE DE CEBAZAT

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

#### Pouvoir adjudicateur :

VILLE DE CEBAZAT (63118) - COMMUNE

Objet du marché : Mise en place d'une sur-toiture sur le gymnase Jean Zay au complexe sportif Jean-Marie Bellême

Alotissement du marché : Lot unique

Mode de passation du marché : Procédure adaptée

Mode de retrait du Dossier de Consultation des Entreprises :

- Sur le profil d'acheteur de la Ville : [www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com)

- Sur demande auprès des Service Commune Publique : [mairie.marches-publics@cebazat.fr](mailto:mairie.marches-publics@cebazat.fr)

Date limite de réception des offres : Mardi 18 mars 2025 à 12h00

Date d'envoi de l'avis à la publication : Mercredi 19 février 2025

### AVIS DE MARCHÉ

#### TRAVAUX IMPERMÉABILISATION DES BASSINS TRAITEMENT PRIMAIRE UTEP

#### Pouvoir adjudicateur :

Non officiel : Clermont Auvergne Métropole

Intitulé du marché : TRAVAUX IMPERMÉABILISATION DES BASSINS TRAITEMENT PRIMAIRE UTEP

Type de procédure : procédure adaptée ouverte

Nombre de lots(s) : lot unique

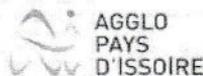
Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la consultation.

Durée du marché : 2 mois pour la tranche ferme 2 mois pour la tranche optionnelle 1

Optionnel : Visite obligatoire : non

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : le 20/03/2025 à 12h00.

Les dépôts des plis doivent impérativement être remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, aller sur : <https://marches-publics-clermontmetropole.safelender.com>



### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

#### Identification de l'organisme :

AGGLO PAYS D'ISSOIRE  
Bertrand BARRAUD - Président  
20 rue de la Liberté  
BP 90162

63504 Issoire - Centre  
Tél : 04 15 62 20 00  
mél : [marches-publics@cpaissoire.fr](mailto:marches-publics@cpaissoire.fr)

web : <http://www.cpaissoire.fr/>  
SIRET 20097043700222

Groupeement de commandes : Non

L'avis implique un marché public.

Objet : Construction d'un bâtiment de conservation des archives de l'Agglo Pays d'Issoire

Référence acheteur : 2025-05

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20, rue de la Liberté  
63504 Issoire

Durée : 10 mois.

Description : La nature et l'étendue des besoins ainsi que les spécifications techniques attendues sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Classification CPV :

Principale : 45210000 - Travaux de construction de bâtiments

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exclues : Non

Lot N° 1 - Terrassement - VRD - CPV 4512000

Coût estimé hors TVA : 42 800,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 2 - Gros-œuvre - CPV 45232220

Coût estimé hors TVA : 250 000,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 3 - Électricité - CPV 4526420

Coût estimé hors TVA : 37 500,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 4 - Isolation bardage métallique - CPV 45320000

Coût estimé hors TVA : 61 500,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 5 - Menuiserie aluminium - CPV 45421000

Coût estimé hors TVA : 18 400,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 6 - Serrurerie métallique - CPV 44365000

Coût estimé hors TVA : 5 300,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 7 - Menuiserie bois intérieure - CPV 4547150

Coût estimé hors TVA : 23 300,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 8 - Élagages mobiles - CPV 39152000

Coût estimé hors TVA : 49 900,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 9 - Plâtrerie - plâfond - peinture - CPV 45100000

Coût estimé hors TVA : 32 100,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 10 - Faux plafond - CPV 45421000

Coût estimé hors TVA : 9 400,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 11 - Sols collés - CPV 45432130

Coût estimé hors TVA : 32 100,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 12 - Sols scellés - faïences - CPV 45432100

Coût estimé hors TVA : 5 900,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 13 - Électricité - Courants forts et faibles - CPV 45312000

Coût estimé hors TVA : 107 000,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 14 - Plomberie - sanitaires - chauffage - rafraîchissement - VMC - CPV 45330000

Coût estimé hors TVA : 132 000,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 15 - Panneaux photovoltaïques - CPV 45261215

Coût estimé hors TVA : 20 000,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Lot N° 16 - Espaces verts - CPV 45121710

Coût estimé hors TVA : 5 500,00 euros

Lieu d'exécution : Site « Les Pradets » - 20 rue de la Liberté - 63500 ISSOIRE.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Appétite à exercer l'activité professionnelle :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature, Habilitation du mandataire par ses co-traitants.

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupeement.

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration approuvée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Assurance de responsabilité civile décennale

Attestation de responsabilité décennale spécifique nominative de chantier : uniquement pour le lot n° 15 - Panneaux photovoltaïques.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

Service marchés publics

Tél : 04 15 62 20 00

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation

des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 17/03/25 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 18/02/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/> accueilli.htm

### VIE DES SOCIÉTÉS

#### DSD AVOCATS

56 boulevard Gustave Flaubert, 63000 Clermont-Fd

SCP D'AVOCATS PORTEJOIE  
Société civile professionnelle  
au capital de 75 000 euros  
Siège social : 57 rue Blatin  
63000 CLERMONT FERRAND  
RCS CLERMONT-FERRAND 511 697 245

### AVIS

Suivant AGE du 23/07/24, les associés ont pris acte de la démission de M. Renaud PROTEJOIE de ses fonctions de gérant avec effet du 18/09/24 et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND. Pour avis

puCheee  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1000 euros  
Siège social : 126 rue Sully  
63100 CLERMONT-FERRAND  
RCS Clermont-Ferrand en cours d'immatriculation

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 23/01/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : puCheee

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 126 rue Sully 63100 Clermont-Ferrand

Objet :

La création, l'assemblage et la personnalisation de grigris, porte-rings, bijoux de sacs, bracelets, colliers, boucles d'oreilles, bijoux de téléphone, ainsi que de tout autre accessoire.

L'achat, la fabrication et l'assemblage des pièces nécessaires à la création de ces accessoires.

La customisation de tote bags, vestes, vêtements, sacs et autres textiles.

L'upcycling de bijoux, d'objets fantaisie et de tout autre produit dans une démarche éco-responsable.

La création, la gestion et le développement d'une e-boutique pour la vente en ligne de ces créations et produits.

L'achat-revente de bijoux, d'accessoires tout faits ou d'autres objets liés à la mode, à la décoration ou à tout produit en lien avec notre activité.

L'organisation et la participation à des événements tels que marchés, boutiques éphémères et autres manifestations visant à promouvoir et vendre nos créations.

Toutes opérations commerciales, artisanales ou industrielles se rapportant à cet objet.

Président :

Madame Marion, Mélanie NOEL,  
Née le 02/10/1988 à MAURIMAC (15)

De nationalité française

Demeurant 126 rue Sully 63100 Clermont-Ferrand

Directrice Générale :

Madame Claire, Marine GOBERT épouse CHAZZY,  
Née le 26/07/1989 à PARIS (75)

De nationalité française

Demeurant 58 rue Chateaubriand 63100 Clermont-Ferrand

Clause d'Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote :

chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Clermont-Ferrand.

Pour avis

126 rue Armand Fallières  
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2

MC MONTRES  
Société à responsabilité limitée en cours de liquidation  
Au capital de 16 800 euros  
Siège social : Centre Commercial "Centre Joude"  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Siège de liquidation : 8 Rue de Geroyville  
63170 PERIGNAT LES SARLIVE  
434 629 523 RCS CLERMONT-FERRAND

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 20/01/25 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Mickael PONDCE, demeurant 10 Passage Besky, 75011 PARIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FD, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le liquidateur  
263572

### ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Commune de Saint-Victor-Montvieux (63550)

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la réorganisation de la voirie communale

Par arrêté municipal du 10 janvier 2025, le Maire de Saint-Victor-Montvieux a prescrit l'ouverture d'une enquête publique de 15 jours sur le projet de mise à jour du classement des voies communales et de recensement de chemins ruraux.

Un dossier sera déposé et consultable en mairie de Saint-Victor-Montvieux, du 10 mars 2025 au 24 mars 2025 inclus, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations, soit en se portant sur le registre ouvert à cet effet, annexé au dossier d'enquête, soit par lettre à faire parvenir avant la clôture de l'enquête à l'attention du Commissaire-Enquêteur, en mairie de Saint-Victor-Montvieux, 4 place du 19 mars 1962 - 63550 Saint-Victor-Montvieux.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à disposition du public :

- lundi 10 mars 2025 de 8h30 à 12h30

- lundi 24 mars 2025 de 14h à 17h.

Un mois après l'issue de l'enquête, le rapport du commissaire-enquêteur sera tenu à la disposition du public à la mairie.

clermont auvergne métropole

Plan Local d'Urbanisme

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 17 FÉVRIER AU 28 MARS 2025

#### PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA MÉTROPOLE ET PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS

#### 2ème insertion

Par arrêté du 13/01/25 Clermont Auvergne Métropole a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique sur les dispositions du projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de Clermont Auvergne Métropole et la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA). Cette enquête publique est organisée en vue de l'approbation, par le Conseil Métropolitain, du PLUI et de 4 PDA. Le projet de PLUI est l'expression du projet politique porté par Clermont Auvergne Métropole, en matière d'aménagement du territoire. Autour des principaux objectifs suivants :

• Définir un projet métropolitain de développement et d'aménagement durables du territoire, dans le respect et la valorisation de l'identité et des projets des communes membres

• Révéler les singularités du socle naturel,

# Annonces classées

63

Le projet de création des Périmètres Délimités des Abords (PDA) concerne 4 monuments historiques. Ils sont répartis sur 2 communes: Courmon-d'Auvergne et Cébazat. La nouvelle délimitation des abords des monuments historiques résultant de la démarche de création des PDA permettra une amélioration de la prise en compte des enjeux de préservation et de mise en valeur du patrimoine et du paysage en recadrant la consultation de l'ARF sur les secteurs présentant les enjeux les plus forts en termes de visibilité et d'intérêt architectural, urbain et paysager.

L'enquête publique d'une durée de 40 jours, se déroulera du 17 février 10h00 au 28 mars 2025 12h00.

Le dossier de PLU, dont une évaluation environnementale, et les pièces qui lui sont annexées seront déposés:

Au siège de Clermont Auvergne Métropole (situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique 63007 Clermont-Ferrand) et dans les Mairies de (adresses indiquées ci-dessous): Aubière, Aulnat, Beaumont, Blanzat, Cébazat, Ceyrat, Chamalières, Chateaugay, Clermont-Ferrand, Courmon-d'Auvergne, Durtol, Gérazat, Le Cendrie, Lempdes, Nohant, Orcines, Péignat-les-Sarrièze, Pont-du-Château, Ramonnat, Royat, Saint-Genès-Champagnelle; aux jours et heures habituelles d'ouverture du lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

Le dossier des Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques sera consultable sur les sites suivants: Au siège de Clermont Auvergne Métropole (situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique 63007 Clermont-Ferrand) : aux jours et heures habituelles d'ouverture. En Mairie de Cébazat et Mairie de Courmon-d'Auvergne (adresses indiquées ci-dessous) aux jours et heures habituelles d'ouverture du lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

L'ensemble des pièces sera également consultable en ligne, pendant toute la durée de l'enquête, à cette adresse: <https://www.enquetepublique-plus-clermontmetropole.fr>. Les dossiers seront également consultables sur un poste numérique mis à disposition du public au siège de la Métropole, situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique, 63007 Clermont-Ferrand. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations - ou plus tard le 28 mars 2025 à 12h00 - sur les registres d'enquête disponibles en mairie, au siège de la Métropole et dans le registre en ligne (CI ci-dessous) ou les adresser par voie postale à «Monsieur le Président de la commission d'enquête, Enquête publique du PLU/PDA, Clermont Auvergne Métropole, 64-66 Av. de l'Union Soviétique BP 40231, 63007 Clermont Ferrand Cedex 1», de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante: <https://www.enquetepublique-plus-clermontmetropole.fr>. Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante: [enquetepublique-plus-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr](mailto:enquetepublique-plus-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr) avant le 28 mars 2025. Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.enquetepublique-plus-clermontmetropole.fr> et donc visibles par tous.

Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, en date du 05/12/2024, a désigné une commission d'enquête composée de: M. Yves Harrozin, ingénieur divisionnaire des Techniques Faux et Forts en retraite, en qualité de Président de la commission d'enquête, M. Jean-Christophe Prouzet, architecte paysagiste en retraite, en qualité de commissaire enquêteur; Mme Corinne Desjardins, expert agricole et foncier, en qualité de commissaire enquêteur; M. Gilles Herbach, urbaniste, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Les commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions sur les sites et heures suivants:

- AUBIÈRE: Place de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 10h à 12h
- AUNAT: Avenue Pierre de Coubertin, Mercredi 26 février de 14h à 17h
- BEAUMONT: 20 rue de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 14h à 17h
- BLANZAT: 149 rue de la République, Lundi 24 février de 9h à 12h
- CÉBAZAT: 8 Bis Cours de Perches, Lundi 3 mars de 14h à 17h
- CEYRAT: 1 rue Frédéric Brunard, Jeudi 6 mars de 10h à 12h
- CHAMALIÈRES: 1 place Claude Wolff, Jeudi 6 mars de 14h à 17h
- CHATEAUGAY: 1 place Lucien Bayle, Mardi 4 mars de 13h30 à 16h30
- CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLÉ: 64-66 avenue de l'Union Soviétique, lundi 17 février de 10h à 13h et Vendredi 28 mars de 9h à 12h
- CLERMONT FERRAND: HÔTEL DE VILLE 10 rue Philippe Marcambes, Mercredi 12 mars de 10h à 13h
- COURMON D'Auvergne: Place de la Mainie, Vendredi 14 mars de 9h30 à 12h
- DURTOL: Square Charles Sabourin, Mardi 18 mars de 10h à 12h
- GERAZAT: Place de la Liberté, Mardi 11 mars de 14h à 17h
- LE CENDRIE: 7 rue de la Moirie, Jeudi 13 mars de 14h à 17h
- LEMPDES: 1 rue Saint-Verny, Jeudi

- 20 mars de 14h à 17h
- NOHANT: 2 route de Durtol, Lundi 24 février de 14h à 17h
- ORCINES: Place Saint-Julien, Mercredi 5 mars de 14h à 17h
- PERIGNAT-LES-SARRIÈZE: Place Dorier, Mercredi 19 mars de 9h30 à 12h30
- PONT-DU-CHÂTEAU: Place de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 mars de 14h à 17h
- ROMAGNAT: Avenue de la République, Mercredi 26 mars de 9h30 à 12h30
- ROYAT: 46 Boulevard Barriès, Vendredi 21 mars de 14h à 17h
- SAINTE-GENÈS-CHAMPAGNELLE: Place René Cassin, Vendredi 21 mars de 9h à 12h.

Des informations portant sur le projet de PLU de la Métropole et des PDA peuvent être demandées auprès de Clermont Auvergne Métropole aux jours et heures habituelles d'ouverture et notamment via l'adresse mail suivante: [plu@clermontmetropole.eu](mailto:plu@clermontmetropole.eu) ou via l'adresse suivante: Clermont Auvergne Métropole, service

«Études et programmation urbaine» 64-66 Av. de l'Union Soviétique, BP 40231, 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1. Le Président de la commission d'enquête dispose d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Président de Clermont Auvergne Métropole ainsi qu'au Tribunal Administratif de Clermont Auvergne Métropole ses conclusions motivées. Le Président de Clermont Auvergne Métropole adressera, dès leur réception, copie du rapport et des conclusions au Préfet du Pays-de-Dôme ainsi qu'aux communes où s'est déroulée l'enquête publique. Ces pièces seront consultables au siège de Clermont Auvergne Métropole ainsi qu'au sein des sites où se sont tenues les permanences, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique soit jusqu'au 28 mars 2026. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de Clermont Auvergne Métropole: <https://www.clermontmetropole.eu/grands-projets/grands-projets-urbains/le-gion-local-durbanisme-plus-de-la-metropole/> et sur le site internet du PLU de la Métropole: <https://plu.clermontmetropole.eu/>

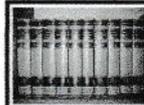
**PETITES ANNONCES**  
Votre petite annonce par téléphone ou par mail  
**04.73.17.30.30**  
[annonces.cfp@centrefrance.com](mailto:annonces.cfp@centrefrance.com)

**BONNES AFFAIRES**

**ANTIQUITÉS BROCANTES**



**URGENT ACHÈTE CARILLONS.** Odo, Westminster, Vedette, ainsi que toutes horlogeries, pendule, compte, montres, etc. \_ M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, sir. 525317418 419118



**URGENT ACHÈTE CHER,** tous livres anciens, encyclopédies, universals, BD, missile, dictionnaires, Jules Verne, etc, collection complète ou incomplète, déplacement et estimation gratuits. \_ M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, sir. 525317418 419118



**URGENT ACHÈTE CHER,** collection de timbres toutes époques et tous pays, grosse ou petite quantité, estimation et déplacement gratuits. \_ M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, sir. 525317418 419110

**LA MONTAGNE**  
SA à Conseil d'Administration au capital de 609.796,07 €  
RCS de Clermont-Ferrand n°856 200 159  
SIRET 856 200 159 005 10  
45, rue du Clos-Four - 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2.  
Téléphone 04.73.17.30.42  
N° TVA : FR40 856 200 159

Président du Conseil d'Administration : **M. Alain VEDRINE**  
Directrice générale : **Mme Soizic BOUJU**  
Directeur de la publication : **M. Thibaud VUITTON**  
Directeur éditorial : **M. Stéphane VERGEADE**  
Fondateur : **Alexandre VERGADE**

N° CPPAP : 0425 C 86413 - N° CNIL : 2199353  
IMPRIMERIE : CCF - 40, rue Morel-Jadoul - 63000 Clermont-Ferrand.

1 - PUBLILOCAL : CENTRE-FRANCE PUBLILOCAL, 45, rue du Clos-Four, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2 :  
1) Publicité commerciale. - Tél. 04.73.17.30.42.  
2) Petites annonces. - Tél. 04.73.17.30.30.  
3) Annonces officielles. - Tél. 04.73.17.31.26.  
4) Emploi : carrières et professions. - Tél. 04.73.17.31.26.  
5) Avis d'obèques. - Tél. 04.73.17.31.41.

II. - PUBLILOCAL NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :  
Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.

**RCP10** **Centre France** **Le Tri + Facile**

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en Europe à partir de fibres recyclées. L'autoproduction des eaux est de 0,015 kgf de papier.

**INFO SERVICE**

**VOYANCE**



**GRAND MARABOUT AFRICAIN,** expérimenté, sérieux, tous domaines, 8 h-21 h, RC 881153944. \_ **MONSIEUR KARIM,** tél. 06.13.05.00.08. 418313

**MARIAGES RENCONTRES**

**MARIAGES**

**AGENCES**



**POUR DES RENCONTRES SÉRIEUSES,** appelez votre conseillère matrimoniale, 10 ans de réussite. \_ **WWW.ANNE-MARIE-CONSEILS.COM** tél. 06.78.41.95.41, 140 rue Jean Jaurès, Vichy, RDV possible à Thiers, Clermont ou Riom. 420384

**RENCONTRES**



**JEUNE FEMME,** douce, th. H 45 / 60 a., pr rel. festive et tendre par tél. **ABY,** tél. 0895.10.06.61-0.80 € / m + p x appel RC442035499 410683



**POUR LE PLAISIR,** Sylvie 54 a., th. H ouvert, pr rel. amoureuse par tél. **ABY,** tél. 0895.10.06.62-0.80 € / m + p x appel RC442035499 410679

**VÉHICULES**

**VENTE BERLINES**



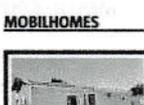
**STAC**  
150 véhicules en stock. Tél. 04.70.05.63.15 [www.stacauto.net](http://www.stacauto.net) 421154

**VENTE VÉHICULES SANS PERMIS**



**AIXAM,** voiture sans permis, neuve dès 10.749 €, occasion dès 6.000 €, location. \_ **GARAGE EBRETON, Mozac / Aubière,** tél. 06.86.26.52.57. 417757

**VENTE VÉHICULES LOISIRS**



**MOBILHOMES**  
**MOBILHOME** 8.6x3 m, isolé, 10.750 € HT, livré. \_ **WWW.HALLES-FOREZIENNES.COM,** tél. 06.80.59.35.59. 421510

**ACHATS VÉHICULES LOISIRS**

**RECHERCHE CAMPER-CAR,** à partir de 2003 à 2012, bon ou mauvais état. \_ Tél. 06.43.23.43.51. 419127

Si vous écrivez en réponse à une petite annonce, n'omettez pas d'indiquer le numéro de référence

**SIMPLE, PRATIQUE ET INTUITIF**

Plus de 200 pages pour tout comprendre des ordinateurs et smartphones, de vos données en passant par les démarches administratives ou encore les loisirs et les réseaux sociaux.

**14,95€** **LE GUIDE INTERNET**

En vente également sur **Centre France boutique**

**BON DE COMMANDE**

Coordonnées en majuscules pour garantir le livraison

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_

Quantité \_\_\_\_\_ x 14,95€ = Total \_\_\_\_\_  
Participation aux frais d'envoi + 3€  
Total de ma commande \_\_\_\_\_

Conformément au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données en contactant [abonnement@cf.fr](mailto:abonnement@cf.fr), accompagné d'un justificatif

J'accepte que mes données soient utilisées pour recevoir des offres et communications des autres sociétés du Groupe Centre France.

Veuillez joindre l'équivalent des espèces

À retourner à l'adresse suivante, avec votre chèque à l'ordre de Centre France Boutique :  
**Centre France Boutique - La Centrale de France**  
88 rue de la République, 18170 0400000000

# Annonces classées



**Cabinet DE NEVE**  
Experts-Comptables

30, avenue du Général De Gaulle  
63300 THIERS

**ROMIE SARI**  
S.A.R.L. au capital de 5000,00 Euros  
Siège social : 9 avenue Jean Jaurès  
63300 THIERS  
R.C.S. : Clermont-Ferrand B 939273439

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 03/03/2025, il a été décidé de transférer le siège social du 9, avenue Jean Jaurès 63300 THIERS au Centre Commercial les Portiques 65, avenue de la Martinière 73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE à effet immédiat et de modifier l'article 4 des Statuts en conséquence.

## ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

### CESSATION DE GARANTIE

LA SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES ET FINANCIÈRES "SO.CAF.",  
26 Avenue de Suffren, PARIS 15ème, fait savoir que la garantie qu'elle a accordée à :

**S.A.S. NOIR & BLANC IMMO**  
142 avenue de la Libération  
63000 CLERMONT FERRAND  
SIREN : 89094826

pour les opérations de :  
**TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE - NON DETENTION DE FONDS**  
visées par la loi du 2 Janvier 1970, cessera TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.  
Les créances, s'il en existe, doivent être produites au siège de la SO.CAF. dans les trois mois de cette insertion sous la référence VG I SP. 33 095



## RAPPEL ENQUÊTE PUBLIQUE PLU DE LA MÉTROPOLE

Déposer vos observations **avant vendredi 28 mars 2025 à 12h00** :  
Sur les registres d'enquête papier disponibles en mairie et au siège de Clermont Auvergne Métropole.  
Sur le registre numérique : <https://www.enqueteublique-plui-clermontmetropole.fr>  
Par courriel à l'adresse dédiée : [enqueteublique-plui-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr](mailto:enqueteublique-plui-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr)  
Par courrier postal à « Mairie du Président de la commission d'enquête, Enquête publique du PLU/POA, Clermont Auvergne Métropole, 64-66 Av. de l'Union Soviétique BP 40231, 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1 »  
**Rencontrer les commissaires enquêteurs :**  
Les commissaires enquêteurs se rendront dans 22 lieux d'enquête et assureront 23 permanences. Les dates des permanences sont consultables à l'adresse internet suivante : <https://www.enqueteublique-plui-clermontmetropole.fr>



**Cabinet du Préfet**  
Direction des sécurités

## AVIS AU PUBLIC

Approbation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) concernant le barrage des Fades

Conformément à l'article R741-18 du Code de la sécurité intérieure, le barrage des Fades situé sur la commune des Ancizes-Camps fait l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention approuvé par arrêté préfectoral n° 2025-0320 du 25 février 2025.

En application de l'article R.741-30 du Code de la sécurité intérieure, le Plan Particulier d'Intervention est consultable par le public dans les Mairies d'Ayat-sur-Sioule, de Blot-Église, de Châteauneuf-les-Bains, des Ancizes-Camps, de Lissieu, de Marcollat, de Menat, de Pouzol, de Queuille, de Saint-Genès, de Saint-Gat-sur-Sioule, de Saint-Georges-de-Mons, de Saint-Carvais d'Avègne, de Saint-Quentin-sur-Sioule, de Saint-Rémy-de-Blot, de Sauret-Besserve, de Savennat, de Vézère, à la sous-préfecture de Riom et à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles.

Le document est consultable aux jours et aux heures habituels d'ouverture du secrétariat des mairies citées ci-dessus, de la sous-préfecture de Riom et de la Préfecture.

Le Préfet  
Joaël MATHURIN

Commune de Saint-Victor-Montvieux (63550)

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la réorganisation de la voirie communale

Par arrêté municipal du 10 janvier 2025, le Maire de Saint-Victor-Montvieux a prescrit l'ouverture d'une enquête publique de 15 jours sur le projet de mise à jour du classement des voies communales et de recensement de chemins ruraux.

Un dossier sera déposé et consultable en mairie de Saint-Victor-Montvieux, du 10 mars 2025 au 24 mars 2025 inclus, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations, soit en les portant sur le registre ouvert à cet effet, annexé au dossier d'enquête, soit par lettre à faire parvenir avant la clôture de l'enquête à l'attention du Commissaire-Enquêteur, en mairie de Saint-Victor-Montvieux, 4 place du 19 mars 1962 - 63550 Saint-Victor-Montvieux.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à disposition du public :

- lundi 10 mars 2025 de 8h30 à 12h30

- lundi 24 mars 2025 de 14h à 17h.

Un mois après l'issue de l'enquête, le rapport du commissaire-enquêteur sera tenu à la disposition du public à la mairie.



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

relative au classement du centre historique de Clermont-Ferrand au titre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) et à la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des Monuments historiques du SPR sur les communes de Clermont-Ferrand et de Chamalières

Une enquête publique unique d'une durée consécutive de 30 jours sera ouverte du **lundi 31 mars à 9h** au **mardi 29 avril 2025 à 12h**, sur le territoire des communes de Clermont-Ferrand, désignée siège de l'enquête, et de Chamalières, afin d'assurer l'information et la participation du public sur le projet de classement du centre historique de Clermont-Ferrand au titre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) et à la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des Monuments historiques du SPR. Ce projet a pour objet la préservation et la valorisation du patrimoine d'une partie de la ville de Clermont-Ferrand.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête, qui comprend notamment une note de synthèse commune au SPR et au PDA et

pour le SPR : les délibérations de Clermont Auvergne Métropole et du Conseil municipal de Clermont-Ferrand, l'avis et le PV de la CNPA, le rapport de présentation du SPR accompagné des plans ;

pour les PDA : les délibérations de Clermont Auvergne Métropole, des Conseils municipaux de Clermont-Ferrand et de Chamalières, l'accord de l'ABF, les rapports relatifs aux 13 PDA,

ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire-enquêtrice, seront, gratuitement, mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie de :

- Clermont-Ferrand, accueil général hôtel de ville, 10 rue Philippe Marcombes, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

- Chamalières, 1 place Claude Wolff, du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, Bureau de l'Environnement, du lundi au jeudi 8h15-16h ; le vendredi, 8h15-16h30 et sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme : [www.puy-de-dome.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.gouv.fr) (rubriques publications-enquêtes publiques, 2025).

Madame Brigitte FLORET, commissaire-enquêtrice, se tiendra à disposition du public, pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales, en mairie de :

- Clermont-Ferrand, accueil général hôtel de ville, 10 rue Philippe Marcombes, les lundi 31 mars et mardi 29 avril de 9h à 12h, le vendredi 18 avril de 14h à 16h30,

- Chamalières, 1 place Claude Wolff, le vendredi 11 avril de 14h à 16h45.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront aussi être inscrites sur le registre ouvert à cet effet dans les mairies sus-mentionnées aux jours et heures habituels d'ouverture ; adressées par correspondance au siège de l'enquête, à : Mairie de CLERMONT-FERRAND, à l'attention de Madame Brigitte FLORET, commissaire-enquêtrice, enquête publique SPR/PDA Clermont-Ferrand, 10 rue Philippe Marcombes BP 60, 63 033 CLERMONT-FERRAND Cedex, ou transmises par voie électronique, à : [pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr).

Les courtiers et courtiers devront parvenir, impérativement, au plus tard le 29 avril 2025 à 12h, heure de clôture de l'enquête publique.

Le rapport et des conclusions de la commissaire-enquêtrice pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairies de Clermont-Ferrand et de Chamalières, à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Bureau de l'Environnement, et sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme : [www.puy-de-dome.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.gouv.fr) (rubriques publications - enquêtes publiques - 2025).

Le responsable du projet est Clermont Auvergne Métropole, Direction de l'urbanisme.

Les personnes auprès desquelles des informations supplémentaires pourront être demandées sont :

Madame Eliza TREMOUILLE, Clermont Auvergne Métropole, Direction de l'urbanisme - 64-66 avenue de l'Union Soviétique BP 40231 - 63 007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1, [spr@clermontmetropole.eu](mailto:spr@clermontmetropole.eu)

Monsieur Régis DELIBAC, DRAC, UDAP, 4 rue Blaise Pascal, BP 378 63010 - CLERMONT-FERRAND Cedex 1 [udap.puy-de-dome@culture.gouv.fr](mailto:udap.puy-de-dome@culture.gouv.fr)

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont un arrêté de la Ministre chargée de la culture pour le SPR et un arrêté de la Préfète de la Région Rhône Alpes Auvergne pour les PDA.

Agglo Pays d'Issoire

## AVIS DE MISE A DISPOSITION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LE BROC

Par délibération en date du 24 octobre 2024, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire a décidé de mettre à disposition du public le dossier relatif à la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Le Broc.

Cette procédure a pour objet la modification des règles relatives aux destinations autorisées en zone AU, à la modification des règles relatives aux extensions et annexes des habitations en zone agricole et naturelle, modification des règles relatives aux bâtiments agricoles en zone naturelle, la suppression du COS et la modification des règles relatives à la gestion des eaux pluviales.

Le projet ci-dessus visé, ainsi que les pièces à l'appui seront déposés à la Mairie de Le Broc ainsi qu'au siège de l'Agglo Pays d'Issoire et consultables sur le site de l'Agglo Pays d'Issoire ([www.capsissoire.fr](http://www.capsissoire.fr)) pour une durée de 32 jours :

Du 24 mars 2025 9h00 au 25 avril 2025 16h00 inclus.

Horaires Mairie Le Broc :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Vendredi 8h30-12h et 13h30-16h

Horaires Agglo Pays d'Issoire :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Les observations qui pourraient être faites sur ledit projet seront consignées sur un registre ouvert à cet effet, disponible en Mairie de la commune de Le Broc ainsi qu'à l'Agglo Pays d'Issoire.

Des doléances pourront également être transmises, en précisant en objet : modification simplifiée n°2 du PLU de Le Broc :

Par mail : [planification@capsissoire.fr](mailto:planification@capsissoire.fr)

Par courrier à l'adresse suivante: Agglo Pays d'Issoire, 20 rue de la liberté 63500 Issoire

A l'issue de ce délai de mise à disposition du public, le Président de l'Agglo Pays d'Issoire en présentera le bilan ou conseil communautaire pour adoption de la modification simplifiée, éventuellement modifiée pour tenir compte des observations du public.

### PETITES ANNONCES

Votre petite annonce  
par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30

annonces.cfp@centrefrance.com

### BONNES AFFAIRES

ANTIQUITES  
BROCANTES



**MAISON LACHAUX** achète toutes machines à coudre, déplacement gratuit.  
Tél. 06.42.01.81.42  
sir. 788783330. 427567

**ANTIQUAIRE** achète cher tous meubles et objets anciens, pendules, tableaux, miroirs, instruments de musique, armes anciennes, objets militaires, machine à coudre, vaisselle, bibelots, cartes postales, vieux vins, arts asiatiques, montres, sculptures, etc. estimation et déplacement gratuits. M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, sir. 525317418 424521



**MAISON LACHAUX** achète tous manteaux de fourrure, déplacement gratuit.  
Tél. 06.42.01.81.42  
sir. 788783330. 427569



**URGENT** achète cher, tous livres anciens, encyclopédies, universals, BD, missel, dictionnaires, Jules Verne, etc. collection complète ou incomplète, déplacement et estimation gratuite. M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, sir. 525317418 424524



**URGENT** achète cher, tous livres anciens, encyclopédies, universals, BD, missel, dictionnaires, Jules Verne, etc. collection complète ou incomplète, déplacement et estimation gratuite. M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, sir. 525317418 424524

**URGENT** achète cher, tous livres anciens, encyclopédies, universals, BD, missel, dictionnaires, Jules Verne, etc. collection complète ou incomplète, déplacement et estimation gratuite. M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, sir. 525317418 424524

## RENCONTRES

### AGENCES

**FINI LA SOLITUDE**, découvrez des centaines de personnes seules prêtes à faire des rencontres sérieuses entre particulier sur votre région. \_ SPC, tél. 0.805.03.10.03, appel gratuit, siren 85240777. 425165



VOTRE VEHICULE

## TÉLÉPHONE



**URGENT** achète cher, collection de timbres toutes époques et tous pays, gros ou petite quantité, estimation et déplacement gratuits. \_ M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, sir. 525317418 424523

## INFO SERVICE

## VOYANCE



**VOYANT MARABOUT AFRICAIN**, travaille sur les sujets qui vous préoccupent, 8h-22h, 1<sup>er</sup> question gratuite, RC 910652973. \_ VOYANT O U S S, tél. 06.68.03.94.37. 429351

## MARIAGES RENCONTRES



**MARIAGES RENCONTRES**  
10 ans de réussite. \_ WWW.ANNE-MARIE-CONSEILS.COM tél. 06.78.41.95.41, 140 rue Jean Jaurès, Vichy, RDV possible à Thiers, Clermont ou Riom. 425232

## AGENCES



**POUR DES RENCONTRES SÉRIEUSES**, appelez votre conseiller matrimonial, 10 ans de réussite. \_ WWW.ANNE-MARIE-CONSEILS.COM tél. 06.78.41.95.41, 140 rue Jean Jaurès, Vichy, RDV possible à Thiers, Clermont ou Riom. 425232

## IMMOBILIER

## OFFRES LOCATIONS

## APPARTEMENTS

**F2**

**ROYAT**, face parc, beau F2, état neuf, 40 m<sup>2</sup>, DPE E, cuisine américaine équipée, séjour, coin repas, chambre, salle de douche, wc, loyer 450 € + 40 € charges. \_ Tél. 06.07.80.51.04 pour visites, propriétaire. 429109

2-01630266

**KESSARI SARL** au capital de 100 €  
Siège social : 4 rue saint laurent 63000  
Clermont Ferrand 911 544 112 RCS de  
Clermont Ferrand L'AGE du 13/01/2025  
a décidé de transférer le siège social 7  
RUE DES ARCHERS 63000 Clermont  
Ferrand, à compter du 13/01/2025. Men-  
tion au RCS de Clermont Ferrand

## FONDS DE COMMERCE

7630359

**Me Christelle RIMOUX-ROGUE**  
Notaire  
1 rue du Parc  
63450 ST AMANT TALLEDE

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me RIMOUX-ROGUE (CRPCEM 63127) No-  
taire à ST AMANT TALLEDE le 16  
janvier 2025, enregistré au SPFE de  
CLERMONT-FD, le 17 janvier 2025 Vo-  
lume 6304P01 2024 N146, a été cédé  
un fonds de commerce par la So-  
ciété **POLYPODE**, dont le siège est à  
CLERMONT-FD (63000) 6 place du  
Champgll, Immatriculée au RCS de  
CLERMONT-FD sous le n°837694498  
à la société **LES FRIPOUILLES**, dont le  
siège est à CLERMONT-FD (63000) 6  
place du Champgll, Immatriculée au RCS  
de CLERMONT-FD sous le n°936996868.  
Désignation du fonds: fonds de com-  
merce de RESTAURANT sis à CLER-  
MONT-FD (63000), 6 place du Champgll,  
compris sous le nom commercial POLY-  
PODE. La cession a eu lieu moyennant  
le prix principal de CINQUANTE-HUIT  
MILLE EUROS (58 000,00 euros). Les op-  
positions, s'il y a lieu, seront reçues en  
la forme légale dans les dix jours de la  
dernière en date des insertions prévues  
par la loi, en l'office notarial où domicile  
a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

7630432

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par  
Me ROUZIER, notaire à CLER-  
MONT-FERRAND le 15.01.2025, enre-  
gistré au SPFE de CLERMONT-FD, le  
17.01.2025, volume n°20148,  
la société « SNC BOCCQUET DELLI », SNC,  
au capital de 182.938,82 euros, ayant  
son siège social à CLERMONT-FERRAND  
(63000) 2 Rue Bansac, Immatriculée au  
RCS de CLERMONT-FERRAND sous le  
n°412226185, a cédé à la société « SNC  
BOCCQUET DANIEL », SNC, au capital  
de 10.000 euros, ayant son siège social  
à CLERMONT-FERRAND (63000) 2  
Rue Bansac, Immatriculée au RCS de  
CLERMONT-FERRAND sous le numé-  
ro 92828985, un fonds de commerce de  
« Embelloterie papeterie dépôt de  
journaux, auquel est annexé la gérance  
d'un débit de tabac », situé et exploité à  
CLERMONT-FERRAND (63000) 2 Rue  
Bansac, lui appartenant, et pour l'explo-  
itation duquel la société « SNC BOCCQUET  
DELLI » est Immatriculée au RCS de  
CLERMONT-FERRAND, sous le  
n°412226185 avec tous ses éléments de  
moyennant le prix de 680.000 euros. En-  
trée en jouissance le 15 janvier 2025.  
OPPOSITIONS dans les 10 jours de  
la dernière en date des publications lé-  
gales, en l'étude de Maître ROUZIER,  
notaire à CLERMONT-FERRAND (83100)  
42 Rue François Taravant.

Pour avis  
Katia ROUZIER

## AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

8630217

## INSERTION AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître  
Marie-Christine BATTUT-BORDE, Notaire  
Associé à BEAUMONT (Puy-de-Dôme)  
50 Rue Gambetta, CRPCEM 63013, le  
20 janvier 2025, Monsieur Dominique  
François SUQUET, retraité, et Madame  
Anne-Catherine CHANTOT, enseignante  
à domicile, mariés sous le régime de  
la communauté d'acquêts à défaut de  
contrat de mariage préalable à leur union  
célébrée à la mairie de PARIS 12EME  
ARRONDISSEMENT (75012) le 6 octobre  
2001, demeurant ensemble à ROYAT  
(63130) 72 boulevard du Docteur Rocher  
ont décidé d'adopter au régime précité,  
une clause de préciput en faveur du sur-  
vivant des époux.  
Les oppositions des créanciers à ce  
changement partiel, s'il y a lieu, seront  
reçues dans les trois mois de la présente  
insertion, en l'office notarial où domicile  
a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

9630208



### AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Services

**Nom et adresse de l'acheteur**  
Département du Puy-de-Dôme  
24 rue St-Esprit  
63033 Clermont Ferrand cedex 1  
**Objet du marché**  
Maintenance des chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée pour la Petite Randonnée et les circuits de petite itinérance pour 2025-2028  
**Mode de passation :**  
Appel d'offres ouvert  
**Date limite de réception des offres :**  
17 février 2025 - 12 heures  
L'avis peut être consulté dans son intégralité sur le site du JOUE sous la référence «36053-2025» du 17 janvier 2025 et les documents téléchargés sur [www.puy-de-dome.fr](http://www.puy-de-dome.fr)  
**Date d'envoi du présent avis :**  
20 janvier 2025

9630206



### AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Fournitures

**Nom et adresse de l'acheteur**  
Département du Puy-de-Dôme  
24 rue St-Esprit  
63033 Clermont Ferrand cedex 1  
**Objet du marché**  
Fourniture d'équipements de protection individuelle, de vêtements de travail et services associés  
**Mode de passation :**  
Appel d'offres ouvert  
**Date limite de réception des offres :**  
24 février 2025 - 12 heures  
L'avis peut être consulté dans son intégralité sur le site du JOUE sous la référence «33661-2025» du 17 janvier 2025 et les documents téléchargés sur [www.puy-de-dome.fr](http://www.puy-de-dome.fr)  
**Date d'envoi du présent avis :**  
20 janvier 2025

9630207



### AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE TRAVAUX

**Nom et adresse de l'acheteur**  
Département du Puy-de-Dôme  
24 rue St-Esprit  
63033 Clermont Ferrand cedex 1  
**Objet du marché**  
Renforcement du tablier du pont de LONGUES (P080) RD225 au PR3-550 - Communes des MARTRES-DE-VEYRE et VIC-LE-COMTE  
**Mode de passation :**  
Procédure adaptée ouverte  
**Date limite de réception des offres :**  
- 24 février 2025 - 12 heures  
L'avis peut être consulté dans son intégralité sur le site du BOAMP sous la référence «25-6257» du 17 janvier 2025 et les documents téléchargés sur [www.puy-de-dome.fr](http://www.puy-de-dome.fr)  
**Date d'envoi du présent avis :**  
20 janvier 2025

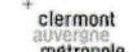
9630358



### RESULTAT DE MARCHE Services

**Nom et adresse de l'acheteur**  
Département du Puy-de-Dôme  
24 rue St-Esprit  
63033 Clermont Ferrand cedex 1  
**Objet du marché**  
Solution de messagerie professionnelle pour les collectivités du Puy-de-Dôme et prestations associées  
**Mode de passation :**  
Procédure adaptée ouverte  
L'avis d'attribution peut être consulté dans son intégralité sur le site du JOUE sous la référence «42299-2025» du 21 janvier 2025.  
**Date d'envoi du présent avis :**  
21 janvier 2025

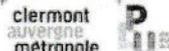
9630372



Le Conseil du 13 décembre 2024

Le texte intégral des délibérations adoptées, la vidéo du Conseil sont consultables :  
- Après des Assemblées, 64 av. de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.  
- Sur [www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu)

9630379



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

17 février au 28 mars 2025  
PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA MÉTROPOLE et PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS

Par arrêté du 13/01/25 Clermont Auvergne Métropole a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique sur les dispositions du projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Clermont Auvergne Métropole et la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA). Cette enquête publique est organisée en vue de l'approbation, par le Conseil Métropolitain, du PLUI et de 4 PDA. Le projet de PLU est l'expression du projet politique porté par Clermont Auvergne Métropole, en matière d'aménagement du territoire.

Autour des principaux objectifs suivants:  
o Définir un projet métropolitain de développement et d'aménagement durables du territoire, dans le respect et la valorisation de l'identité et des projets des communes membres  
o Révéler les singularités du socle naturel, historique et paysager du territoire  
o Conforter les atouts métropolitains au bénéfice des territoires et de la qualité de vie, tant dans ses dimensions culturelles, économiques ou touristiques résultant de la démarche de création des PDA permettra une amélioration de la prise en compte des enjeux de préservation et de mise en valeur du patrimoine et du paysage en recentrant la consultation de l'ABF sur les secteurs présentant les enjeux les plus forts en termes de visibilité et d'intérêt architectural, paysager et paysager.  
L'enquête publique d'une durée de 40 jours, se déroulera du 17 février 10h00 au 28 mars 2025 12h00.

Le dossier de PLUI, dont une évaluation environnementale, et les pièces qui lui sont annexées seront déposés:  
Au siège de Clermont Auvergne Métropole (situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique 63007 Clermont-Ferrand) et dans les Mairies de (adresses indiquées ci-dessous): Aubière, Aulnat, Beaumont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne, Chamalières, Châteaugay, Clermont-Ferrand, Courmon-d'Auvergne, Durtol, Gerzat, Le Cendrie, Lempdes, Nohanent, Orcines, Pérignat-les-Sarlieves, Pont-du-Château, Romagnat, Royat, Saint-Genès-Champagnelle, aux jours et heures habituelles d'ouverture du lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

Le dossier des Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques sera consultable sur les sites suivants: Au siège de Clermont Auvergne Métropole (situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique 63007 Clermont-Ferrand) ; aux jours et heures habituelles d'ouverture, En Mairie de Cournon-d'Auvergne (adresses indiquées ci-dessous) aux jours et heures habituelles d'ouverture du lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

L'ensemble des pièces sera également consultable en ligne, pendant toute la durée de l'enquête, à cette adresse: <https://www.enquetepublique-plt-clermontmetropole.fr>. Les dossiers seront également consultables sur un poste numérique mis à disposition du public au siège de la Métropole, situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique, 63007 Clermont-Ferrand. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations - au plus tard le 28 mars 2025 à 12h00 - sur les registres d'enquête disponibles en mairies, au siège de la Métropole et dans le registre en ligne (cf ci-dessous) ou les adresser par voie postale à «Monsieur le Président de la commission d'enquête, Enquête publique du PLUI/PDA, Clermont Auvergne Métropole, 64-66 Av. de l'Union Soviétique BP 40231, 63007 Clermont Ferrand Cedex 1», de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante: <https://www.enquetepublique-plt-clermontmetropole.fr>. Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante: [enquetepublique-plt-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr](mailto:enquetepublique-plt-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr) avant 12h00 le 28 mars 2025. Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.enquetepublique-plt-clermontmetropole.fr> et donc visibles par tous. Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, en date du 05/12/2024, a désigné une commission d'enquête composée de: M. Yves Harcillon, ingénieur divisionnaire des techniques Eaux et Forêts en retraite, en qualité de Président de la commission d'enquête; M. Jean-Christophe Peureux, architecte paysagiste en retraite, en qualité de commissaire enquêteur; Mme Corinne Desjours, expert agricole et foncier, en qualité de commissaire enquêteur; M. Gilles Herbach, urbaniste, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Les commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions sur les sites et heures suivants:

**AUBIERE:** Place de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 10h à 12h  
**AULNAT:** Avenue de Coubertin, Mercredi 26 février de 14h à 17h  
**BEAUMONT:** 20 rue de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 14h à 17h  
**BÉZANAT:** 149 rue de la République, Lundi 24 février de 9h à 12h  
**CÉRYAT:** 8 Bis Cours de Perches, Lundi 3 mars de 14h à 17h  
**CÉRYAT:** 1 rue Frédéric Brunmuro, Jeudi 6 mars de 10h à 12h  
**CHAMALIÈRES:** 1 Place Claude Wolff, Jeudi 6 mars de 14h à 17h  
**CHATEAUGAY:** 1 place Lucien Bayle, Mardi 4 mars de 13h30 à 16h30  
**CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLÉ:** 64-66 avenue de l'Union Soviétique, Lundi 17 février de 10h à 13h et Vendredi 28 mars de 9h à 12h  
**CLERMONT FERRAND:** HOTEL DE VILLE 10 rue Philippe Marcombes, Mercredi 12 mars de 10h à 13h  
**COURNON D'Auvergne:** Place de la Mairie, Vendredi 14 mars de 9h30 à 12h  
**DURTOL:** Square Charles Sabourin, Mardi 18 mars de 10h à 12h  
**GERZAT:** Place de la Liberté, Mardi 11 mars de 14h à 17h  
**LE CENDRIE:** 7 rue de la Mairie, Jeudi 13 mars de 14h à 17h  
**LEMPDES:** 1 rue Saint-Verny, Jeudi 20 mars de 14h à 17h  
**NOHANENT:** 2 route de Durtol, Lundi 24 février de 14h à 17h  
**ORCINES:** Place Saint-Julien, Mercredi 5 mars de 14h à 17h  
**PERIGNAT-LES-SARLIEVES:** Place Dorier, Mercredi 19 mars de 9h30 à 12h30  
**POINT-DU-CHATEAU:** ainsi que de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 mars de 14h à 17h  
**ROMAGNAT:** Avenue de la République, Mercredi 26 mars de 9h30 à 12h30  
**ROYAT:** 48 Boulevard Barrieu, Vendredi 21 mars de 14h à 17h  
**SAINT-GENÈS-CHAMPAGNELLE:** Place René Cassin, Vendredi 21 mars de 9h à 12h.

Des informations portant sur le projet de PLU de la Métropole et des PDA peuvent être demandées auprès de Clermont Auvergne Métropole aux jours et heures habituelles d'ouverture et notamment via l'adresse mail suivante: [plt-clermontmetropole.eu](mailto:plt-clermontmetropole.eu) ou via l'adresse suivante: Clermont Auvergne Métropole, service «Études et programmation urbaine» 64-66 Av. de l'Union Soviétique, BP 40231, 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1. Le Président de la commission d'enquête disposera d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Président de Clermont Auvergne Métropole et au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand son rapport et ses conclusions motivées. Le Président de Clermont Auvergne

Métropole adressera, dès leur réception, copie du rapport et des conclusions au Préfet du Puy-de-Dôme ainsi qu'aux communes où s'est déroulée l'enquête publique. Ces pièces seront consultables au siège de Clermont Auvergne Métropole ainsi qu'au sein des sites où se sont tenues les permanences, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique soit jusqu'au 28 mars 2026. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de Clermont Auvergne Métropole:

<https://www.clermontmetropole.eu/grands-projets/grands-projets-urbains/le-plan-local-durbanisme-plt-de-la-metropole/> et sur le site internet du PLU de la Métropole: <https://plt.clermontmetropole.eu/>

9630177

**clermont auvergne métropole**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**17 février au 28 mars 2025**

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA MÉTROPOLIS ET PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS

2ème insertion

Par arrêté du 13/01/25 Clermont Auvergne Métropole a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique sur les dispositions du projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLU) de Clermont Auvergne Métropole et la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA). Cette enquête publique est organisée en vue de l'approbation, par le Conseil Métropolitain, du PLU et de 4 PDA. Le projet de PLU est l'expression du projet politique porté par Clermont Auvergne Métropole, en matière d'aménagement du territoire.

Autour des principaux objectifs de l'enquête :

- o Définir un projet métropolitain de développement et d'aménagement durables du territoire, dans le respect et la valorisation de l'identité et des projets des communes membres
- o Révéler les singularités du socle naturel, historique et paysager du territoire
- o Conforter les atouts métropolitains au bénéfice des territoires et de la qualité de vie, tant dans ses dimensions culturelles, économiques ou touristiques
- o Faire de l'espace urbain un lieu d'échange et de partage, en favorisant le lien social, de nouvelles proximités et le renouvellement de ses ressources naturelles
- o Prendre soin du bien commun (de la biodiversité et des ressources naturelles)
- o Activer les leviers du renouvellement urbain pour permettre un développement limitant les dispersions, requalifier l'existant et améliorer le cadre de vie
- o Révéler les interactions entre ville, nature et agriculture pour retisser des liens autour de « paysages à vivre » et bénéficier des apports mutuels entre les espaces.

Le projet de création des Périmètres Délimités des Abords (PDA) concerne 4 monuments historiques. Ils sont répartis sur 2 communes: Cournon-d'Auvergne et Cézabaz. La nouvelle délimitation des abords des monuments historiques résultant de la démarche de création des PDA permettra une amélioration de la prise en compte des enjeux de préservation et de mise en valeur du patrimoine et du paysage en recroisant la consultation de l'ABP sur les secteurs présentant les enjeux les plus forts en termes de covisibilité et d'intérêt architectural, urbain et paysager.

L'enquête publique d'une durée de 40 jours, se déroulera du 17 février 10h00 au 28 mars 2025 12h00. Le dossier de PLU, dont une évaluation environnementale, et les pièces qui y sont annexées seront consultables sur le site internet de Clermont Auvergne Métropole (situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique 63007 Clermont-Ferrand) et dans les Mairies de (adresses indiquées ci-dessous): Aubière, Aulnat, Beaumont, Blanzat, Cézabaz, Ceyrat, Chamalières, Châteaugay, Courmon-d'Auvergne, Durtol, Gerzat, Le Cendre, Lempdes, Nohanent, Orcines, Pérignat-les-Sarlieve, Pont-du-Château, Romagnat, Royat, Saint-Genès-Champagnelle; aux jours et heures habituelles d'ouverture du lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

Le dossier des Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques sera consultable sur les sites suivants: Au siège de Clermont Auvergne Métropole (situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique 63007 Clermont-Ferrand) ; aux jours et heures habituelles d'ouverture du lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

L'ensemble des pièces sera également consultable en ligne, pendant toute la durée de l'enquête, à cette adresse: <https://www.enquete-publique-plu-clermont-metropole.fr>. Les dossiers seront également consultables sur un poste numérique mis à disposition du public au siège de la Métropole, situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique, 63007 Clermont-Ferrand.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations - au plus tard le 28 mars 2025 à 12h00 - sur les registres d'enquête disponibles en mairies, au siège de la Métropole et dans le registre en ligne (Cf ci-dessous) ou les adresser par voie postale à «Monsieur le Président de la commission d'enquête, Enquête publique du PLU/PDA, Clermont Auvergne Métropole, de l'Union Soviétique BP 40231, 63007 Clermont Ferrand Cedex 1», de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante: <https://www.enquete-publique-plu-clermont-metropole.fr>. Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante: [enquete-publique-plu-clermont-metropole@clermont-metropole.fr](mailto:enquete-publique-plu-clermont-metropole@clermont-metropole.fr) avant 12h00 le 28 mars 2025. Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.enquete-publique-plu-clermont-metropole.fr> et donc visibles par tous.

Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, en date du 05/12/2024, a désigné une commission d'enquête composée de: M. Yves Harcilion, ingénieur divisionnaire des techniques Eaux et Forêts en retraite, en qualité de Président de la commission d'enquête; M. Jean-Christophe Peureux, architecte paysagiste en retraite, en qualité de commissaire enquêteur; M. Gilles Herbach, urbaniste, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Les commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions sur les sites suivants:

**AUBIERE:** Place de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 10h à 12h  
**AULNAT:** Avenue Pierre de Courbantin, Mercredi 26 février de 14h à 17h  
**BEAUMONT:** 20, rue de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 14h à 17h  
**BLANZAT:** 149, rue de la République, Lundi 24 février de 9h à 12h  
**CEZABAZ:** 8 Bis Cours de Perches, Lundi 3 mars de 14h à 17h  
**CEYRAT:** 1, rue Frédéric Brummoli, Jeudi 6 mars de 10h à 12h  
**CHAMALIÈRES:** 1, Place Claude Wolff, Jeudi 6 mars de 14h à 17h  
**CHATEAUGAY:** 1, place Lucien Bayle, Mardi 4 mars de 13h30 à 16h30  
**CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLIS:** 64-66 avenue de l'Union Soviétique, Lundi 17 février de 10h à 13h et Vendredi 28 mars de 9h à 12h  
**CLERMONT FERRAND:** HOTEL DE VILLE 10 rue Philippe Marcombes, Mercredi 12 mars de 10h à 13h  
**COURNON D'Auvergne:** Place de la Mairie, Vendredi 14 mars de 9h30 à 12h  
**DURTOL:** Square Charles Sabourin, Mardi 18 mars de 10h à 12h  
**GERZAT:** Place de la Liberté, Mardi 11 mars de 14h à 17h  
**LE CENDRE:** 7, rue de la Mairie, Jeudi 13 mars de 14h à 17h  
**LEMPDES:** 1, rue Saint-Verny, Jeudi 20 mars de 14h à 17h  
**NOHANENT:** 2, route de Durtol, Lundi 24 février de 14h à 17h  
**ORCINES:** Place Saint-Julien, Mercredi 5 mars de 14h à 17h  
**PERIGNAT-LES-SARLIEVE:** Place Dorier, Mercredi 19 mars de 9h30 à 12h30  
**PONT-DU-CHATEAU:** Place de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 14h à 17h  
**ROMAGNAT:** Avenue de la République, Mercredi 26 mars de 9h30 à 12h30  
**ROYAT:** 46 Boulevard Barrieu, Vendredi 21 mars de 14h à 17h  
**SAINT-GENES-CHAMPAGNELLE:** Place René Cassin, Vendredi 21 mars de 9h à 12h.

Des informations portant sur le projet de PLU de la Métropole et des PDA peuvent être demandées auprès de Clermont Auvergne Métropole aux jours et heures habituelles d'ouverture et notamment via l'adresse mail suivante: [plu@clermontmetropole.eu](mailto:plu@clermontmetropole.eu) ou via l'adresse suivante: Clermont Auvergne Métropole, service «Etudes et programmation urbaine» 64-66 Av. de l'Union Soviétique, BP 40231, 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1. Le Président de la commission d'enquête disposera d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Président de Clermont Auvergne Métropole ainsi qu'au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand son rapport et ses conclusions motivées. Le Président de Clermont Auvergne Métropole adressera, dès leur réception, copie du rapport et des conclusions au Préfet du Puy-de-Dôme ainsi qu'aux communes où s'est déroulée l'enquête publique. Ces pièces seront consultables au siège de Clermont Auvergne Métropole ainsi qu'au sein des sites où se sont tenues les permanences, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique soit jusqu'au 28 mars 2026. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de Clermont Auvergne Métropole: <https://www.clermontmetropole.eu/grands-projets/grands-projets-urbains/le-plan-local-durbanisme-plu-de-la-metropole/> et sur le site internet du PLU de la Métropole: <https://plu.clermontmetropole.eu/>

9630001

**ZONAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES DE CLERMONT AUVERGNE METROPOLIS**

ARRÊTÉ MÉTROPOLITAIN DU 15/01/25

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**17 FÉVRIER AU 28 MARS 2025**

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L123-1 et suivants et R123-1 et suivants relatifs aux enquêtes publiques ; Par arrêté du 15/01/25 Clermont Auvergne Métropole a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative aux projets de zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Le zonage d'assainissement des eaux usées permet de définir les zones relevant de l'assainissement collectif et celles relevant de l'assainissement non collectif en tenant compte du dimensionnement des ouvrages d'assainissement. Le zonage pluvial fixe les prescriptions en matière de gestion des eaux pluviales et de ruissellement. Il privilégie l'infiltration à la parcelle et le recours à des techniques alternatives au tout tuyaux et fondées sur la nature.

**L'ENQUÊTE PUBLIQUE D'UNE DURÉE DE 40 JOURS, SE DÉROULERA DU 17 FÉVRIER 10H00 AU 28 MARS 2025 12H00.**

Les dossiers de zonages seront déposés :

- au siège de Clermont Auvergne Métropole (situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand)
- et aux Mairies de (adresses indiquées dans le tableau ci-dessous) : Aubière, Aulnat, Beaumont, Blanzat, Cézabaz, Ceyrat, Chamalières, Châteaugay, Clermont-Ferrand, Courmon-d'Auvergne, Durtol, Gerzat, Le Cendre, Lempdes, Nohanent, Orcines, Pérignat-les-Sarlieve, Pont-du-Château, Romagnat, Royat, Saint-Genès-Champagnelle ;
- aux jours et heures habituelles d'ouverture du lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

L'ensemble des pièces sera également consultable en ligne, pendant toute la durée de l'enquête, à cette adresse : <https://www.clermontmetropole.eu/ma-metropole/annonces-legales/>. Les dossiers seront également consultables sur un poste numérique mis à disposition du public au siège de la Métropole, situé au 64-66 Av. de l'Union Soviétique, 63007 Clermont-Ferrand.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations - au plus tard le 28 mars 2025 à 12h00 - sur les registres d'enquête disponibles en mairies et au siège de la Métropole ou via le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://www.clermont-metropole.eu/ma-metropole/annonces-legales/>. Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : [enquete-publique-zonage-eu-ep@clermontmetropole.eu](mailto:enquete-publique-zonage-eu-ep@clermontmetropole.eu) avant 12 heures le 28 mars 2025. Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le site internet de la Métropole et donc visibles par tous.

Contributions et propositions peuvent également être adressées par voie postale à « Monsieur le Président de la commission d'enquête, Enquête publique des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, Clermont Auvergne Métropole, 64-66 Av. de l'Union Soviétique BP 40231, 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1 », de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, en date du 05/12/2024, a désigné une commission d'enquête composée de :

- M. Yves Harcilion, ingénieur divisionnaire des techniques Eaux et Forêts en retraite, en qualité de Président de la commission d'enquête ;
- M. Jean-Christophe Peureux, architecte paysagiste en retraite, en qualité de commissaire enquêteur ;
- M. Corinne Desjours, expert agricole et foncier, en qualité de commissaire enquêteur ;
- M. Gilles Herbach, urbaniste, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions sur les sites et heures suivants :

COMMUNES	ADRESSES MAIRIES	PERMANENCES
AUBIERE	Place de l'Hôtel de Ville	Mardi 25 février de 10h à 12h
AULNAT	Avenue Pierre de Courbantin	Mercredi 26 février de 14h à 17h
BEAUMONT	20, rue de l'Hôtel de Ville	Mardi 25 février de 14h à 17h
BLANZAT	149, rue de la République	Lundi 24 février de 9h à 12h
CEZABAZ	8 Bis, Cours de Perches	Lundi 3 mars de 14h à 17h
CEYRAT	1, rue Frédéric Brummoli	Jeudi 6 mars de 10h à 12h
CHAMALIÈRES	1, Place Claude Wolff	Jeudi 6 mars de 14h à 17h
CHATEAUGAY	1, place Lucien Bayle	Mardi 4 mars de 13h30 à 16h30
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLIS	64-66, avenue de l'Union Soviétique	Lundi 17 février de 10h à 13h
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLIS	64-66, avenue de l'Union Soviétique	Vendredi 28 mars de 9h à 12h
CLERMONT FERRAND - HOTEL DE VILLE	10, rue Philippe Marcombes	Mercredi 12 mars de 10h à 13h
COURNON D'Auvergne	Place de la Mairie	Vendredi 14 mars de 9h30 à 12h
DURTOL	Square Charles Sabourin	Mardi 18 mars de 10h à 12h
GERZAT	Place de la Liberté	Mardi 11 mars de 14h à 17h
LE CENDRE	7, rue de la Mairie	Jeudi 13 mars de 14h à 17h
LEMPDES	1, rue Saint-Verny	Jeudi 20 mars de 14h à 17h
NOHANENT	2, route de Durtol	Lundi 24 février de 14h à 17h
ORCINES	Place Saint-Julien	Mercredi 5 mars de 14h à 17h
PERIGNAT-LES-SARLIEVE	Place Dorier	Mercredi 19 mars de 9h30 à 12h30
PONT-DU-CHATEAU	Place de l'Hôtel de Ville	Mardi 25 février de 14h à 17h
ROMAGNAT	Avenue de la République	Mercredi 26 mars de 9h30 à 12h30
ROYAT	46, Boulevard Barrieu	Vendredi 21 mars de 14h à 17h
SAINTE-GENES-CHAMPAGNELLE	Place René Cassin	Vendredi 21 mars de 9h à 12h

Des informations portant sur les projets de zonages d'assainissement peuvent être demandées auprès de la Direction du Cycle de l'Eau de Clermont Auvergne Métropole aux jours et heures habituelles d'ouverture et notamment via l'adresse mail suivante : [contact-cycledel'eau@clermontmetropole.eu](mailto:contact-cycledel'eau@clermontmetropole.eu) ou via l'adresse suivante : Clermont Auvergne Métropole, Direction du Cycle de l'Eau, 58 Boulevard Barthelot, 63000 Clermont-Ferrand.

Le Président de la commission d'enquête disposera d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Président de Clermont Auvergne Métropole ainsi qu'au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand son rapport et ses conclusions motivées.

Le Président de Clermont Auvergne Métropole adressera, dès leur réception, copie du rapport et des conclusions au Préfet du Puy-de-Dôme ainsi qu'aux communes où s'est déroulée l'enquête publique. Ces pièces seront consultables au siège de Clermont Auvergne Métropole ainsi qu'au sein des sites où se sont tenues les permanences, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique soit jusqu'au 28 mars 2026. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de Clermont Auvergne Métropole : <https://www.clermontmetropole.eu/grands-projets/grands-projets-urbains/le-plan-local-durbanisme-plu-de-la-metropole/> et sur le site internet du PLU de la Métropole : <https://plu.clermontmetropole.eu/>

**MODIFICATIONS**

2-03630153

**JURI 4**  
(Société d'Avocats)  
56 boulevard  
Gustave Flaubert  
63000 CLERMONT-FERRAND

**SCI CITY**  
Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 26 Bis Avenue Julien  
63000 CLERMONT FERRAND  
827 518 960 RCS CLERMONT-FERRAND

**AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er décembre 2024 :  
Madame Sophie GUIVARCH démissionnaire, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Alain GUIVARCH, démissionnaire.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis  
La Gérance

2-03630119

**JURI DEFI AVOCATS**  
63057 CLERMONT-FD Cedex 1

**CABINET INFIRMIER DES LIONDARS**  
Société civile de moyens  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 25, rue des Liondars  
63000 CLERMONT-FERRAND  
948 908 959 RCS CLERMONT-FERRAND

**AVIS DE REMPLACEMENT D'UN CO-GÉRANT**

Aux termes de l'Assemblée Générale du 13 février 2025 : Monsieur Adrien DU-FAIX demeurant à CLERMONT-FERRAND (63000), 12, rue N° 712, a été nommé en qualité de co-gérant pour une durée illimitée à compter du même jour en remplacement de Madame Carole GUERIN, démissionnaire.

2-03630365

**SAEM REMONTEES MECANIKES DU MONT DORE**  
Société Anonyme d'Economie Mixte  
au capital de 702 510 euros  
Siège social : PIED DU SANCY  
63240 MONT-DORE  
380 414 821 RCS CLERMONT FERRAND

**MODIFICATION REPRESENTANTS PERMANENTS**

Suivant procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 28/09/2023, le Président a rappelé au Conseil que le SYNDICAT LOCAL DES MONITEURS DU SKI FRANÇAIS DU MONT-DORE, Administrateur, a signifié à la Société le remplacement de son représentant permanent, à savoir M. Alain AUDIGIER, au sein du Conseil d'Administration à compter de ce jour par Mme Isabelle BRUN d'I, 92, avenue de la Bourboule - 63240 LE MONT DORE et ce jusqu'à décision contraire.  
**Pour avis - Le Conseil d'Administration.**

2-03630242

**«CENTRE DE REEDUCATION DE ROCPIERRE»**  
Société Civile de Moyens  
au capital de 12.810 Euros  
39 boulevard François Mitterrand  
63500 ISSOIRE

**AVIS DE MODIFICATION**

Aux termes du procès-verbal de l'AGM du 28/01/2025, Mme Camille VIGIER demeurant à ISSOIRE (63500), 3 rue des Couleliers et M. Titouan CHEVARIIN demeurant à ISSOIRE (63500), 8 rue des Capucins ont été nommés en tant que cogérants à compter du 01/01/2025, en remplacement de M. Javier BALANA et M. David BATAILLE, cogérants démissionnaires au 01/01/2025 et aux côtés de M. Benjamin FERRARI, M. Christophe POTART, M. Jean-Paul DUPONT et Mme Lou PIGNOL. Mention sera faite au RCS : CLERMONT-FD.

Pour avis, la Gérance.

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

**9630227**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**

Relative au classement du centre historique de Clermont-Ferrand au titre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) et à la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des Monuments historiques du SPR sur les communes de Clermont-Ferrand et de Chamalières

Une enquête publique unique d'une durée consécutive de 30 jours sera ouverte du **lundi 31 mars à 9h** au **mardi 29 avril 2025 à 12h**, sur le territoire des communes de Clermont-Ferrand, désignée siège de l'enquête, et de Chamalières, afin d'assurer l'information et la participation du public sur le projet de classement du centre historique de Clermont-Ferrand au titre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) et à la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des Monuments historiques du SPR. Ce projet a pour objet la préservation et la valorisation du patrimoine d'une partie de la ville de Clermont-Ferrand.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête, qui comprend notamment une note de synthèse commune au SPR et au PDA et pour le SPR : les délibérations de Clermont Auvergne Métropole et du Conseil municipal de Clermont-Ferrand, l'avis et le PV de la CNPA, le rapport de présentation du SPR accompagné des plans ;

pour les PDA : les délibérations de Clermont Auvergne Métropole, des Conseils municipaux de Clermont-Ferrand et de Chamalières, l'accord de l'ABF, les rapports relatifs aux 13 PDA.

ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront, gratuitement, mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie de :

- Clermont-Ferrand, accueil général hôtel de ville, 10 rue Philippe Marcombes, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h
- Chamalières, 1 place Claude Wolff, du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Clermont, Bureau de l'Environnement, du lundi au jeudi 8h15-16h ; le vendredi, 8h15-15h30 et sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme : [www.puy-de-dome.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.gouv.fr) (rubriques publications-enquêtes publiques, 2025).

Madame Brigitte FLORET, commissaire-enquêteur, se tiendra à disposition du public, pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales, en mairie de :

- Clermont-Ferrand, accueil général hôtel de ville, 10 rue Philippe Marcombes, les lundi 31 mars et mardi 29 avril de 8h à 12h, le vendredi 18 avril de 14h à 16h30.
- Chamalières, 1 place Claude Wolff, le vendredi 11 avril de 14h à 16h45.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront aussi être inscrites sur le registre ouvert à cet effet dans les mairies sus-mentionnées aux jours et heures habituels d'ouverture ; adressées par correspondance au siège de l'enquête, à : Mairie de CLERMONT-FERRAND, à l'attention de Madame Brigitte FLORET, commissaire-enquêteur, enquête publique SPR/PDA Clermont-Fd, 10 rue Philippe Marcombes BP 60, 63 033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1, ou transmises par voie électronique, à : [pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr)

Les courriers et courriels devront parvenir, impérativement, au plus tard le **29 avril 2025 à 12h**, heure de clôture de l'enquête publique.

Le rapport et des conclusions de la commissaire-enquêteur pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairies de Clermont-Ferrand et de Chamalières, à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Bureau de l'Environnement, et sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme : [www.puy-de-dome.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.gouv.fr) (rubriques publications - enquêtes publiques- 2025).

Le responsable du projet est Clermont Auvergne-Métropole, Direction de l'urbanisme.

Les personnes auprès desquelles des informations supplémentaires pourront être demandées sont :

Madame Elisa TREMOUILLE, Clermont Auvergne-Métropole, Direction de l'urbanisme. - 64-66 avenue de l'Union Soviétique BP 40231 - 63007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1, [sp@clermontmetropole.fr](mailto:sp@clermontmetropole.fr)

Monsieur Régis DELUJAC, DPAIC, UDAP, 4 rue Blaise Pascal, BP 378 63010 - CLERMONT-FERRAND Cedex 1 [udap.puy-de-dome@culture.gouv.fr](mailto:udap.puy-de-dome@culture.gouv.fr)

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont un arrêté de la Ministre chargée de la culture pour le SPR et un arrêté de la Préfète de la Région Rhône Alpes Auvergne pour les PDA.

**9630005**  
**COMMUNE DE SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX**  
 63550

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
 relative à la réorganisation de la voirie communale

Par arrêté municipal du 10 janvier 2025, le Maire de Saint-Victor-Montvianeix a prescrit l'ouverture d'une enquête publique de 15 jours sur le projet de mise à jour du classement des voies communales et de recensement de chemins ruraux.

Un dossier sera déposé et consultable en mairie de Saint-Victor-Montvianeix, du 10 mars 2025 au 24 mars 2025 inclus, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations, soit en personne sur le registre ouvert à cet effet, annexé au dossier d'enquête, soit par lettre à faire parvenir avant la clôture de l'enquête à l'attention du Commissaire-Enquêteur, en mairie de Saint-Victor-Montvianeix, 4 place du 19 mars 1902 - 63550 Saint-Victor-Montvianeix.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à disposition du public lundi 10 mars 2025 de 8h30 à 12h30 et mardi 24 mars 2025 de 14h à 17h.

Un mois après l'issue de l'enquête, le rapport du commissaire-enquêteur sera tenu à la disposition du public à la mairie.

**9630330**  
**AVIS AU PUBLIC**

Approbation du Plan Particulier d'intervention (PPI) concernant le barrage des Fades

Conformément à l'article R741-18 du Code de la sécurité intérieure, le barrage des Fades situé sur la commune des Ancizes-Comps fait l'objet d'un Plan Particulier d'intervention approuvé par arrêté préfectoral n° 2025-0320 du 25 février 2025.

En application de l'article R. 741-30 du Code de la sécurité intérieure, le Plan Particulier d'intervention est consultable par le public dans les Mairies d'Ayat-sur-Sioule, de Blot-l'Église, de Chateaufort-les-Bains, des Ancizes-Comps, de Lisseuil, de Marçillat, de Menat, de Pouzol, de Queuille, de Saint-Angel, de Saint-Gai-sur-Sioule, de Saint-Georges-de-Mons, de Saint-Gervais-d'Auvergne, de Saint-Quintin-sur-Sioule, de Saint-Rémy-de-Biot, de Sauret-Besserve, de Servant, de Vitrac, à la sous-préfecture de Riom et à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles.

Le document est consultable aux jours et aux heures habituels d'ouverture du secrétariat des mairies citées ci-dessus, de la sous-préfecture de Riom et de la Préfecture.

**9630081**  
**Le Cend्रे**

**AVIS DE PUBLICATION DE CONSTAT D'ABANDON MANIFESTE**

Par un procès-verbal provisoire en date du 20 février 2025, il a été constaté l'état d'abandon manifeste de plusieurs parcelles sur la commune de Le Cend्रे désignées ci-après :

- AK 47, AK 105 et AK 106 situées Rue des Fontenilles. Derniers propriétaires connus : copropriétaires du lotissement Le Clos des Fontenilles

Et ce au sens des articles L. 2243-1 à L. 2243-4 du code général des Collectivités Territoriales.

Ce procès-verbal peut être consulté en mairie aux horaires d'ouverture du public et sur le site internet de la commune [www.lecendre.fr](http://www.lecendre.fr)

**9630118**  
**PUY-DE-DÔME**  
 BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

**AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Travaux

Nom et adresse de l'acheteur  
 Département du Puy-de-Dôme  
 24 rue St-Esprit  
 63033 Clermont Ferrand cedex 1

Objet du marché  
 Travaux de réfection de toitures

Mode de passation :  
 Procédure adaptée ouverte

Date limite de réception des offres :  
 7 avril 2025 - 12 heures

L'avis peut être consulté dans son intégralité sur le site du BOAMP sous la référence +25-26113- du 7 mars 2025 et les documents téléchargés sur [www.puy-de-dome.fr](http://www.puy-de-dome.fr)

Date d'envoi du présent avis :  
 7 mars 2025

**9630280**  
**PUY-DE-DÔME**  
 BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

**RESULTAT DE MARCHÉ TRAVAUX**

Nom et adresse de l'acheteur  
 Département du Puy-de-Dôme  
 24 rue St-Esprit  
 63033 Clermont Ferrand cedex 1

Objet du marché  
**RD996 - PR 64+0200 - Aménagement du carrefour RD996 / Bretelle A75 Sortie n°13 sur la commune d'ISSOIRE**

Mode de passation :  
 Procédure adaptée ouverte

L'avis d'attribution peut être consulté dans son intégralité sur le site du JOUE sous la référence +150520-2025- du 07 mars 2025.

Date d'envoi du présent avis :  
 11 mars 2025

**9630348**  
**clermont auvergne métropole**

**RAPPEL ENQUÊTE PUBLIQUE PLU de la Métropole**

Déposer vos observations avant le vendredi 28 mars 2025 à 12h00 :  
 Sur les registres d'enquête papier disponibles en mairie et au siège de Clermont Auvergne Métropole  
 Sur le registre numérique : <https://www.enquetepublique-plui-clermontmetropole.fr>

Par mail à l'adresse dédiée : [enquetepublique-plui-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr](mailto:enquetepublique-plui-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr)

Par courrier postal à "Monsieur le Président de la commission d'enquête, Enquête publique du PLU/PDA, Clermont Auvergne Métropole, 64-66 Av. de l'Union Soviétique BP 40231, 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1"

Rencontrer les commissaires enquêteurs :  
 Les commissaires enquêteurs se rendront dans 22 lieux d'enquête et assureront 23 permanences. Les dates des permanences sont consultables à l'adresse internet suivante : <https://www.enquetepublique-plui-clermontmetropole.fr>

**9630343**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Révision du zonage d'assainissement sur le périmètre du Syndicat d'Assainissement d'Issoire et de sa Région (SIREG)

Par arrêté du Président en date du 21 janvier 2025 une enquête publique est ouverte pour la révision du zonage d'assainissement sur le périmètre du Syndicat d'Assainissement d'Issoire et de sa Région (SIREG).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend le projet de zonage de l'assainissement, la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

L'enquête se déroulera au siège du SIREG, sis 20 rue de la Liberté à Issoire (63500), siège de l'enquête

Du 03 Mars 2025 à 09h00 au 01 Avril 2025 à 17h00

Le dossier sera consultable aux jours et aux heures d'ouverture du public : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Il pourra également être consulté sur le site internet du SIREG à l'adresse suivante : <https://www.capsissoire.fr/actualite/sireg/> ainsi que sur un poste informatique un poste informatique à la disposition du public au siège du SIREG, sis 20 rue de la Liberté à Issoire (63500), aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations qui pourraient être faites sur ledit projet seront consignées sur un registre ouvert à cet effet au siège du SIREG, ou adressées par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur, Enquête publique relative à la révision du zonage d'assainissement sur le périmètre du Syndicat d'Assainissement d'Issoire et de sa Région (SIREG) - SIREG - 20 rue de la Liberté - BP 90162 - 63504 ISSOIRE Cedex ou par mail à l'adresse suivante : [contrats.sireg@capsissoire.fr](mailto:contrats.sireg@capsissoire.fr)

Les observations transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet du SIREG (<https://www.capsissoire.fr/actualite/sireg/>) ; les autres observations seront tenues à la disposition du public, au siège du SIREG. Les courriers et courriels doivent impérativement parvenir au plus tard le 01 Avril 2025 à 17h00, heure de clôture de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, au siège du SIREG, sis 20 rue de la Liberté à Issoire (63500), aux jours et horaires suivants :

- Le lundi 3 mars 2025 de 9h00 à 11h00
- Le jeudi 20 mars 2025 de 10h00 à 12h00
- Le mardi 01 avril 2025 de 15h00 à 17h00

Monsieur Gérard DUBOT, professeur en retraite, a été désigné commissaire enquêteur.

À l'issue de l'enquête, le rapport, les conclusions motivées et l'avis du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public au siège du SIREG et sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.capsissoire.fr/actualite/sireg/>. Le projet de révision du zonage d'assainissement sur le périmètre du Syndicat d'Assainissement d'Issoire et de sa Région (SIREG), éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera approuvé par délibération du comité syndical du SIREG.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès de Monsieur Lilian CHAUNION, secrétaire général du SIREG, 20 rue de la Liberté 63500 Issoire - Tél. 04.15.16.20.00.

**Hebdo**  
 Journal d'informations locales et départementales

4, allée Groupe N. Bourbaki  
 CS 50034 - 63170 AUBIERE  
 Tél. 04 73 98 46 00

Édité par SNSH  
 Société Nouvelle Semeur Hebdo  
 Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 €  
 Durée 99 ans  
 à c/r du 24 juillet 2014  
 RCS Clermont 803 694 280  
 Siret 803 694 280 00014  
 APE 5813Z  
 ISSN 0986-7791  
 Actionnaire : P.A.S.O.

C.P.P.A.P. n° 0127 C 81112.  
 Directeur de la publication : Vincent David.  
 Éditeur, rédacteur en chef : Cyril Greggh.  
 Rédacteur en chef adjoint : Patrick Ragon.  
 Journalistes départementaux : Ludivine Bourdage, Guillaume Chameyart, Jules Roman.

Abonnements (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)  
 Intégral 1 an (papier+internet) : 77 €  
 Numérique 1 an : 45 €

Journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur tout le département du Puy-de-Dôme (tarif ministériel).

Publicité locale :  
 Tél. 04 73 98 71 90

Publicité régionale :  
 PHR Publicité, 20 chemin Louis Chirpaz 69130 Ecully, Tél. 04 72 49 09 61

Publicité nationale :  
 Espace PHR, 72 rue d'Hauteville 75010 Paris. Tél. 01 45 23 44 16

Entreprise totalement indépendante, Le Semeur hebdo est adhérent du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale (SPHR) et de l'Association de la Presse Catholique Régionale (APCR).

Atelier pré-presses du Semeur hebdo.  
 Tirage : Imprimerie GCF  
 63 avenue Jean-Mermoz  
 Allée des Bourdillats  
 89000 Auxerre.  
 Dépot légal à parution.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

vous journal

Pour vos annonces légales

15 hebdomadaires à votre service dans 15 départements

**ALC**  
 REGIE

[annonces.legales@alcregie.com](http://annonces.legales@alcregie.com)